

# L'ÂME DE LA PRIÈRE

de Mouhammad Idriss Ansaari

1

## SOMMAIRE

<b>Définition du mot "Namaz" (Prière)</b>	<b>p.5</b>
<b>Quelques personnages vertueux du début de l'Islam</b>	<b>p.7</b>
<b>La prière est le meilleur des actes de dévotion</b>	<b>p.14</b>
<b>La rétribution de la prière du peuple de Mouhammad (s.a.w)</b>	<b>p.18</b>
<b>Les châtiments de celui qui délaisse la prière</b>	<b>p.24</b>
<b>Les 5 pénalisations sur la terre</b>	<b>p.27</b>
<b>Les 3 sanctions au moment de la mort</b>	<b>p.28</b>
<b>Les 3 punitions dans la tombe</b>	<b>p.28</b>
<b>Les 3 condamnations au Jour de la Résurrection</b>	<b>p.28</b>
<b>Le déserteur dans la prière est pire que le fornicateur</b>	<b>p.30</b>
<b>Face au tribunal d'Allah, les arguments de l'insoumis seront désavoués</b>	<b>p.31</b>
<b>L'assimilation à Satan le maudit par 2 actions</b>	

D'après l'Islam, explications philosophiques sur les lois régissant	p.33
la prière	p.34
Pourquoi abrégé 45 prières et n'en garder que 5 au lieu de 4 ou 6 ?	p.36
Réponses à propos de l'heure de Zohr	p.40
Réponses concernant l'heure de Assr	p.42
La vie dans la tombe	p.44
Justifications à propos de l'heure de Maghrib	p.45
Explications à propos de l'heure de la prière de Icha	p.47
Justifications relatives à l'heure de la prière de Fadjr	p.48
Pourquoi avoir fixé distinctement deux, trois ou quatre Rakâte	
pour chaque Salâh ?	p.51
Quelle est l'origine des sept actions obligatoires dans la prière ?	p.52
Le nombre total de Rakâte faraz (Obligatoire) pour les 5 Salâh	
est de 17. Pourquoi ce chiffre ?	p.54
Pourquoi est - il obligatoire de se tourner vers la Karba	
dans la prière ?	p.54
Pour quelle raison le Roukou est - il obligatoire ?	p.58
Si le Roukou a conduit vers le pardon,	
quel est le but de la prosternation (Sidjdah) ?	p.59
Quel est le pourquoi du deuxième Sidjdah ?	p.61
Chaque position de la prière a-t-elle été ordonnée dans un but bien	
précis ?	p.62

**Pour quel motif doit-on clore la prière par la formule de salutation ? p.63**

**2**

<b>La valeur des composants de la Salâh</b>	<b>p.63</b>
<b>Douroud Charif</b>	<b>p.68</b>
<b>Attahiyât ou le Tachahhoud</b>	<b>p.69</b>
<b>Les Salams (Salutations)</b>	<b>p.70</b>
<b>Pensées d'illustres théologiens sur la Salâh en congrégation (Djamâte)</b>	<b>p.70</b>
<b>La philosophie de la prière en congrégation</b>	<b>p.71</b>
<b>Les récompenses de l'office en congrégation</b>	<b>p.72</b>
<b>La punition de la prière établie en solitaire</b>	<b>p.73</b>
<b>Les honneurs réservés aux assidus de la prière en congrégation</b>	<b>p.74</b>
<b>Pourquoi l 'Imam lit - il le Qourâne dans certains namaz à voix</b>	<b>p.76</b>
<b>haute et dans d'autres à voix basse ?</b>	<b>p.77</b>
<b>Les Rakâte Sounnate Mouakkadah</b>	<b>p.79</b>
<b>Les respects de la Mosquée</b>	<b>p.83</b>
<b>Masla sur le Wouzou, le Goussal et la Salâh</b>	<b>p.83</b>
<b>Le Wouzou (Ablutions)</b>	<b>p.86</b>
	<b>p.87</b>

<b>Le Goussal (bain rituel)</b>	<b>p.89</b>
<b>Le Tayammoum</b>	<b>p.94</b>
<b>La Salâh (Prière)</b>	<b>p.95</b>
<b>Les faits qui annulent la prière (Moufsidâte)</b>	
<b>La prière du Vendredi</b>	

\*\*\*\*\*§\*\*\*\*\*

## b

### Préface

C'est sur la demande de mon très Respectueux et Honoré professeur Hazrat Mawlana Hâfez Hassen Gangoohi (ra) que j'ai composé ce fascicule sur la réalité du namaz.

Le langage très simple est accessible à tous. Je ne saurai rendre hommage à mon Maître pour sa guidée qui a été la cause de cette création ainsi qu'à tous les nobles et vertueux écrivains : Hazrat Mawlana Mouhammad Ibrahim Dehlawi (ra), la Sagesse de la Oummah Hazrat Mawlana Achraf Ali Thânwi (r a), ainsi que la Conduite de l'Islam, Hazrat Mawlana Châh Walioullah Dehlawi (r a), dont les écrits et les recueils m'ont inspiré pour cette composition.

Qu'Allah Le Très Juste illumine leurs tombes et accepte ce présent livret par l'Influx Spirituel (Faiz) de Ses Purs et Vénérés Élus.  
Aamine.

## b

4

Que la Paix d'Allah et la Bénédiction Divine soient déversées sur le Bien-Aimé Prophète (S.a.W).

### Définition du mot " Namaz" (Prière)

**E**n langue Arabe la prière se dit Salât. Dérivé du mot "Sala" qui signifie

"bois tordu redressé par la chaleur du feu. " La prière a ainsi été nommée car le

' Nafs Ammâra ' (Moi Impérieux) présent dans l'être humain le rend imparfait.

Aussi la prière lui a été ordonnée afin qu'il bénéficie par cet intermédiaire de la chaleur de la Proximité Divine dans Sa Grâce Infinie, et ainsi toutes les turpi-

tudes s'éloigneront de son âme qui purifiée, se redressera comme un roseau.

إِنَّ الصَّلَاةَ تَنْهَى عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ .

**"En vérité la salât préserve (l'homme) de la turpitude et du**

**blâmable "**

(Ch. 29 V 45)

Salât vient aussi du mot " Salâtoune " qui a pour sens

"nouer les liens" et la prière a ainsi été nommé car elle est la communication

entre le Seigneur et Son serviteur, lie n particulier que ne peut apporter les

autres actes de dévotion.

الصَّلَاةُ بِمَرَاجِ الْمُؤْمِنِينَ

**" La prière est l'ascension des croyants "**

Celui qui ne choisit pas de nouer une relation, avec son Créateur peut-il être

croyant ?

Il est dit dans les Hadices :

الْفَرْقُ بَيْنَ الْعَبْدِ وَالْكَافِرِ تَرْكُ الصَّلَاةِ

**"Le signe distinctif entre le musulman et l'infidèle est la prière "**

5

بِكُلِّ شَيْءٍ عِلْمٌ وَعِلْمُ الْإِيمَانِ الصَّلَاةُ

**"Chaque chose a une particularité qui la différencie des autres et**

**l'emblème de la foi est la prière "**

Hazrat Aïcha (R)rapporte des nobles habitudes du Prophète (s.a.w) que lorsqu'il entra à la maison, il conversait et plaisantait avec la maïsonnée. Mais lorsque l'appel du Mouazzine se faisait entendre, il rompait tous les liens avec nous, comme si nous étions des étrangères et aussitôt se dirigeait vers la prière.

La salât est la relation entre Allah et le serviteur. Et si dans cette union avec le Tout-Puissant le monde et tout ce qu'il contient s'écroulaient, ce ne serait pas une grande perte.

Quelques précieux instants d'intimité avec son Créateur ne valent - ils pas tous les bonheurs familiaux ?

يَمِيتُ خَيْرًا مِنْ دَعْوَاكَ ۚ فَرِحَ بِالْإِيمَانِ كَدَلًا فِي خَيْرٍ

**" Tu as décrété que le prix à payer pour obtenir (le succès dans) les deux mondes c'est Toi, mais moi je dis : payez ! car même si pour T'avoir, il faut sacrifier les deux mondes, c'est une transaction à très bon marché "**

Quelqu'un demanda à Hassen Bassri (ra) :

" Quel est cet éclat sur le visage des fervents de la Tahaddjoud (prière lue dans la nuit) ? "

" Rien d'étrange à cela ! dit-il, celui qui recherche une communication particulière avec son Seigneur, obtiendra sans nul doute une partie de la Sublimité d'Allah".

§§§§§§§§§§  
**Quelques personnages vertueux du début**  
**de l'Islam**

1 / En l'espace d'une nuit et d'un jour, Rabia Adwiyyah (ra) accomplissait mille Rakâte de prières. Elle disait :

**6**

" Par Allah, en faisant tous ces na maz mon but n'est pas la quête des récompenses. Je lis ces quelques Rakâte afin qu'au Jour de la Résurrection, le roi de l'univers (s.a.w) puisse déclarer fièrement face aux autres prophètes (A) :

" Regardez les actes vertueux de cette humble femme ! "

2 / Une personne relate : dans le mois de Ramadâne, nous avons besoin d'une servante pour cuire le pain. Je me suis rendu au marché afin d'en acquérir une. Je l'obtins à un prix très bas. Son visage reflétait un désespoir infini vers un amour impossible. La journée s'écoula et la nuit venue après la salât de Icha, elle entra en prière. Dans le premier rakaate, elle lut en totalité la sourate

" Al Baqarah" (environ deux Sipara et demi). Elle lisait le Qouran avec un tel amour et une telle ferveur que dans ma vie, j'ai rarement entendu de semblable lecture. Elle termina avec la sourate "Aalé - Imra ane". La troisième rakaate fut accompli avec la lecture de la sourate "An - Nissah."

Je la contemplais perplexe devant ses capacités. Je pensais qu'à la moitié du sourate " Nissah" elle se reposerait, mais cette servante d'Allah reprit ses Rakâ-

te et acheva jusqu'au 13 ème Sipara, à ce verset de la sourate "Ibrahim".

وَيُسْقَىٰ مِنْ مَّاءٍ يَنْزِلُ مِنْ سَمَاءٍ لَيْسَ لَهَا رِيسَةٌ وَيَأْتِيهِ  
الْمَوْتُ مِنْ كُلِّ مَكَانٍ وَمَا هُوَ بِمَيِّتٍ وَمِنْ  
وَرَاءِهِ عَذَابٌ غَلِيظٌ ﴿١٧﴾

(ch. 14 v. 17)

Elle perdit connaissance et tomba. Affolée, mon épouse s'empressa de la secourir, mais parvenue à ses côtés, elle comprit que celle-ci était morte.

إِنَّا لِلّٰهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رٰجِعُونَ ﴿١٨﴾

"Nous appartenons à Allah et c'est vers Lui Seul que nous re t o u r n e - rons."

3 / Quelqu'un raconte : " Un jour, j'ai accompli la prière derrière Hazrat Zounnoûne Missri (ra) lorsqu'il éleva ses mains pour le Takbîr, sur le seul nom d'Allah, il resta immobile, éperdu dans un profond silence. Et ceux qui l'observaient avaient l'impression que son corps était présent, mais que son âme s'était envolée.

Quelques instants après, il répéta une nouvelle fois "Allahou Akbar". Une telle crainte s'en dégageait que j'eus l'impression que mon frère allait sortir (expression exacte du texte)."

4 / On raconte que lorsque Hazrat Abdoullah Bin Zoubeir (R) accomplissait la salât dans la maison d'Allah, les pigeons de l'enceinte du Harâme Charif se posaient sur lui, le confondant avec un arbre mort. Devant la Sublime Grandeur du Tout - Puissant, il était immobile comme un arbre sans vie.

5 / La faculté de concentration de Hazrat Ibrahim Bin Charife (R) était telle dans sa prosternation que les oiseaux se posaient sur son dos comme si c'était une monticule de terre.

6 / Hazrat Hassan (ra) relate à propos de la salât du Prophète (s.a.w) que sa station debout était si longue que ses pieds bénis enflaient. Et pourtant il était innocent et pur de tous péchés. Ses pleurs étaient si abondants qu'ils retombaient sur son tapis de prière, pareil à des gouttelettes de pluie.

7 / Il est dit que Hazrat Soufyane (ra) ne s'est pas allongé pendant quarante ans et ses prosternations étaient si longues, que la chair de son front s'était effacée et on apercevait l'os de son front.

8 / Hazrat Ouweïss Qarni (ra) restait éveillé toute la nuit et disait :

" Comme c'est étrange ! Les anges font l'adoration du Seigneur sans jamais

se fatiguer, mais nous, soit-disant ' Achraf-oul-Makhloûqaate (la meilleure des créatures) ' nous nous endormons d'épuisement".

9 / Hazrat Mouhammad Ibné Mounkadir (ra) partageait ses nuits en trois parties. Dans la première, il se mettait au service de sa mère, dans la seconde, il servait sa soeur et la troisième s'achevait en prière. Lorsque sa soeur décéda il divisa ses nuits en deux. Une pour servir sa mère et l'autre pour les actes de dévotion. Et quand sa mère disparut, il consacra toutes ses nuits à l'adoration d'Allah.

10 / Allah révéla à Hazrat Daoud (A) :

" O Daoud, est menteur celui qui prétend m'aimer et lorsque tombe la nuit, il dort. "

L'amoureux ne désire-t-il pas la seule compagnie du bien-aimé ?

11 / Lorsque Hazrat Mouslim Bin Bachar (ra) décidait d'accomplir une prière à l'intérieur de sa demeure, il s'adressait à ses enfants en disant :

"Agissez comme de coutume. Ne vous embarrassez pas pour moi, je suis sourd à vos bruits dans ma prière."

Aussi, à peine avait-il formulé l'intention de sa prière, que les enfants chahutaient alors qu'il était réputé pour la crainte qu'il inspirait. Quand il rentrait chez lui toute la maisonnée se taisait. Mais dans ses prières, sa communication était si intense et si profonde qu'il n'entendait plus rien autour de lui. Cette qualité, Mawlana Rumi (ra) l'expose ainsi :

Poème "Lorsque le fidèle serviteur prononce "Allahou

**Akbar" il se coupe de ce monde comme le mort qui quitte cette terre".**

Une autre fois, Hazrat Mouslim Bin Bachar (ra) effectuait une prière chez lui, quand soudain un coin de la chambre pris feu. Il continua tranquillement sa prière. Après qu'il eut achevé les Salâmes, ses proches le réprimandèrent :

" Hazrat tout le voisinage nous a aidé à éteindre le feu, mais vous n'avez pas interrompu votre prière, alors que dans un cas pareil, il est permis d'annuler même une salât faraz. "

Il répondit : "Si je l'avais su, je l'aurai aussitôt rompu, par Allah,  
je n'ai eu aucune connaissance de ce feu. "

12 / Quatre grands dévots ont lu la totalité du Qouran Charif dans un seul  
Rakâte de namaz. : Hazrat Ousman (R), Hazrat Tamîme Dârani (ra), Hazrat  
Said Bin Djâbir (R), Hazrat Imâm Abou Hanifa (ra).

13 / Hazrat Bâ Yazid Boustami (ra) avait accompli ses prières dans la nuit.  
Au matin, à l'endroit où il avait prié, s'étalait du sang comme si à l'instant on  
avait égorgé un cabri.

## 9

Ses disciples l'interrogèrent : "Parlez - nous de ce que vous avez ressenti  
cette nuit, peut-être en tirerons-nous avantage ? "

Hazrat Bâ Yazid Boustâmi (R) répondit : " A peine avais - je débuté ma prière  
que je me retrouvais auprès du trône d'Allah qui haletait tel un animal épuisé,  
à bout de souffle".

Je l'interrogeais :

" Où est mon Adoré, le Dieu de l'univers? J'ai entendu que :

الْوَسْمَانُ عَلَى الْعَرْشِ اسْتَوَى ۞

## **Le Miséricordieux exerce Sa Souveraineté du haut de Son trône.**

Orienté - moi vers mon Bien - Aimé. "

Le trône répliqua :

" O Bâyzid, tu as été informé qu'Allah est établi sur Son trône, mais moi j'ai appris que le Souverain des Mondes est dans le coeur des croyants !"

Sur cette réponse je tombais en extase et je m'évanouis.

14 / La vue de Hazrat Ibné Abbas (R) s'amenuisait. Il devenait aveugle. Les gens lui conseillèrent de se faire opérer. Et dirent :

" Mais vous serez contraint d'abandonner la salât et vous serez tenu de rester allongé pendant quelques jours vu que les mouvements seront néfastes après l'opération. "

A ces mots, il répondit : " Jamais je ne le ferai car j'ai entendu du Prophète (s.a.w) dire que celui qui a volontairement négligé la salât, le Jour de la Résurrection, Allah le rencontrera avec une colère et un courroux terrible. Je préfère être aveugle, plutôt qu'affronter la colère et le mécontentement d'Allah."

Malgré son handicap, Hazrat Ibné Abbas (R) gardait auprès de lui un jeune garçon, chargé de le guider vers la mosquée pour la prière. Une fois, celui-ci ne s'était pas présenté alors que l'heure de la prière se rapprochait. Il l'appela mais ne reçut aucune réponse. Il était éperdu, son amour pour la salât le mettait dans tous ses états, son désarroi était sans limite, il implora son Seigneur.

" Oh Allah ! Fasse que cette cécité ne soit pas, au jour du jugement, un déshonneur et une perte pour moi !"

Par la Baraka de ce douah, Allah Le Tout - Puissant lui redonna la vue juste

le temps de participer aux prières en congrégation et de retourner chez lui. Puis de nouveau il la perdit. Mais à partir de ce jour, à chaque heure de salât il retrouvait sa vue et se rendait seul à la Mosquée, et la reperdait à nouveau une fois à la maison. Il en fut ainsi jusqu'à la fin de ses jours.

15 / Hâssim Bin Youssouf demanda à Hâtîm Hassen (ra) :

" Comment effectuez vous votre salât ? "

(Ref. Chawahidoun Noubouwah)

" A l'heure de la prière, je procède aux ablutions avec beaucoup d'attention, par crainte de négliger une sounnah ou un Moustahab. Les ablutions achevées, je me présente dans la position debout pour la prière, je visualise la Karba devant moi, Le Seigneur des deux mondes, invisible, mais présent au dessus de ma tête. Le Paradis à ma droite et l'Enfer à ma gauche. Je pense que l'ange de la mort est derrière moi. J'apprécie cette Salâh comme étant la dernière. Avec honneur et respect, je prononce le Takbîr, avec délice et perfection je récite le

Qouran. Je l'écoute avec dévotion et je le comprends.

Plein d'humilité, je me courbe dans le Roukou (généflexion). Devant mon incapacité, je me prosterne avec soumission. Humblement, j'incline mon cou dans l'Attahiyate (assis) ". Comblé d'espoir, je termine mes Salams le coeur rempli de crainte, avec l'espérance d'une prière agréée et la peur de la voir rejetée.

Ma Salâh terminée, je fais le serment de parfaire durant toute ma vie mes adorations. C'est ainsi que, depuis trente ans, j'accomplis mes prières."

Sur ces paroles, Hassan Bin Youssouf (ra) poussa des cris bouleversants, sanglota en se lamentant :

" Jamais nous n'avons eu l'occasion d'effectuer une seule prière de cette façon."

(Ref. Rouhoul Bayâne)

16 / Lorsque Hazrat Zaïnoul Aabidine (ra) faisait ses ablutions pour la prière, son visage se décomposait. La crainte d'Allah le rendait livide. Au moment de l'intention, il tremblait de frayeur. Quelqu'un lui demanda :

" Hazrat ! Quelle est la raison de votre état ? "

Il répondit :

"Sais-tu devant quelle audience je me présente ? Auprès du Roi des rois dont le courroux est tel qu'il n'existe aucun refuge pour s'en protéger. Cet émoi vient de l'appréhension que j'éprouve de commettre en la présence du To u t Puissant une impolitesse, un irrespect ou une maladresse qui me soient fatale !"

Une autre fois, Hazrat Zaïnoul Aabidine (ra) priait dans la mosquée, quand soudain le toit de cha ume prit feu. Ale rtés, les gens se regroupèrent pour l'éteindre. Inconscient du tumulte, il acheva sa prière.

Lorsqu'il sortit, la foule s'écria :

"Hazrat ! Comment êtes-vous resté sourd à nos cris ? "

Il demanda : " Que me disiez-vous donc ? "

Ils répondirent : "Hazrat ! Le toit de la mosquée a pris feu, nous avons tout fait pour vous faire rompre votre prière et vous sauver !"

Il répliqua : " Vous vous efforciez de me sauver du feu de ce monde, alors que moi, debout, je recherchais la protection divine contre le feu éternel. Mon insouciance face à ce feu d'ici-bas, n'est-elle pas évidente !"

17 / Hazrat Soufyâne Sawri (ra) priait auprès de la Kaaba. Il se prosternait (en Sidjdah) quand soudain un ennemi surgit et lui trancha les deux orteils d'un pied et les cinq de l'autre. En effectuant les Salams, il aperçut du sang à ses côtés et ressentit des douleurs aux pieds. Ce n'est qu'à ce moment, qu'il prit conscience, que quelqu'un lui avait sectionné les orteils.

سُبْحَانَ اللَّهِ

**Gloire à Allah ! Quel namaz ! Que de dévotion dans cette prière !**

18 / Une femme alluma son four pour cuire le pain avant d'entreprendre sa prière dans l'intention, que celle-ci terminée, elle enfournera son pain. Dans la maison, son enfant âgé de deux ans et demi jouait, lorsque Satan survint et le rapprocha du four. Se dirigeant ensuite, vers la mère en prière, il suggéra :

"Regarde ton enfant est près du four. Romps ta prière,

tire le de là avant qu'il ne choit à l'intérieur et perde la vie."

Elle n'y prit garde et continua tranquillement sa salât.

Furieux, Satan jeta l'enfant dans le four. Puis s'adressant à la mère dit :

" Tu pries alors que ton enfant est tombé dans le feu.

Hâte-toi, peut être y a t-il encore une chance de le secourir, il agonise.

Eh malheureuse ! tu peux encore renouveler ta prière, mais si ton enfant meurt, tu ne le retrouveras jamais ! "

Avec insistance Satan persévéra. Néanmoins, elle persista dans son adoration et acheva sereinement sa prière. Voyant la fermeté et l'assiduité de cette servante de Dieu, Satan fulminant de rage abandonna les lieux. Sa salât terminée, la mère se dirigea calmement vers le four et découvrit son enfant au milieu

## 12

des flammes jouant avec les braises.

Il porta à sa bouche un brandon qui se transforma en émeraude.

مَنْ كَانَ لِلَّهِ كَانِ اللَّهُ لَهُ

" **Celui qui s'est donné à Allah, Allah lui est acquis !**

"

19 / Rabia Adwiyyah (ra) avait pétri son pain. Elle le laissa au repos, le temps de la prière. Elle était toute à son adoration quand soudain, une pensée filtra. Elle avait omis de couvrir la pâte. Cette nuit là, elle vit en songe, un château qui lui était destiné. Il resplendissait, somptueux, beau. Mais tous ses murs s'effritaient. Rabia (ra) raconte :

" Je demandai : Oh Seigneur ! Que lui advient - il, pourquoi croule - t - il ?

" Une voix lui répondit : " Au moment où ta pensée négligea notre Divine Présence, toutes ses briques se transformèrent. Cette farine sera la base des briques effondrées. En vérité, possède - t - elle la capacité de soutenir ce château."

20 / Hâtim Assam (ra) raconte : "Une fois, j'ai perdu la prière en congréga-

tion. Seul Abou Is-haaq Boukhâri (ra) est venu me consoler de mon affliction, alors que si mon enfant décédait plus de mille personnes seraient venus me porter leurs condoléances. Parce qu'aux yeux de tous, les malheurs de ce monde sont plus considérés que les peines et les fautes spirituelles. Auparavant, les gens avaient coutume de venir pendant trois jours réconforter celui qui avait manqué le ' Takbîr Oula' (le premier Takbîr) et si jamais ils avaient failli à la prière en congrégation, c'était sept jours d'affilée qu'ils recevaient les messages de réconfort.

§§§§§--§§§§§

### **La prière est le meilleur des actes de dévotion**

1 / Toutes les obligations de l'Islam telles : le pèlerinage (Hadj), l'impôt (Zakaate), Le jeûne (de Ramadâne). et, ont été prescrites sur la Terre, alors que

### **13**

la prière n'a pas été seulement décrétée dans les cieux, mais auprès du Trône Divin en la Présence Majestueuse du Maître des Mondes.

C'est pourquoi l'assiduité exigée dans la pratique de la prière est plus grande par rapport aux autres actes de dévotion. Même dans le Qourâne et les Hadice, l'accentuation concernant la pratique de la salât est plus prononcée.

2 / Lorsque le serviteur fait l'intention de la prière, il se retrouve auprès du Dieu de L'Univers. Et quand, dans sa prière, cet infortuné détourne son regard, Le Sublime lui dit : " O h ! Ma créature ! Nous sommes devant toi et tu détournes ton attention ?

As - tu perçu meilleur que nous, que tu Nous négliges ? "

3 / a- A peine l'intention de la prière formulé par le Takbîr, Allahou Akbar,

que tous les péchés du pratiquant sont effacés et il retrouve sa pureté comme au jour de sa naissance.

b- Après avoir récité le Sana, lorsque le fidèle prononce le

" Ta'wwouze "

أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ

**"Je demande protection à Allah contre Satan le renégat"**

pour chaque cheveu, il reçoit une récompense.

c- Lorsqu'il fait la lecture du chapitre " Fâtiha " Sourate de l'Ouverture, c'est le tribut d'un Hadj et d'un Oumra qu'il reçoit.

d- Quand il se courbe pour le "Roukou" (généflexion), et dit :

سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيمِ

**" Gloire à mon Seigneur, Le Très - Majestueux "**

il reçoit les mérites de celui qui a lu tous les livres descendus du Ciel.

(s.a.w)- Lorsqu'il se redresse et dit :

سَمِعَ اللَّهُ لِمَنْ حَمِدَهُ

14

**" Allah a entendu celui qui L'a loué "**

Dieu le couvre de Son regard bienfaisant.

f- Dans la prosternation, sa rétribution égale le nombre de djinns et d'être humains créés.

g- Les louanges faites dans la prosternation (Sidjdah) lui accordent la gratification de l'affranchissement d'un esclave.

h- En effectuant les Salams, les huit portes du Paradis s'ouvrent. Il choisira la porte par laquelle il y accédera.

( Ref. Majâlicé Saniah/ Charhé Arbaine Nawawiya).

4 / Hazrat Hassen Bassri (ra) rapporte que trois privilèges sont accordés à l'adepte de la prière.

1- Lorsqu'il est debout pour prier, des nuages de bénédictions s'amoncellent des cieux jusqu'au dessus de sa tête. Et les récompenses pleuvent sur lui.

2- De tout côté, les anges accourent et l'encerclent.

3- Un ange l'interpelle : " O fidèle de la prière, si tu voyais Celui qui te fais face, Celui à qui tu t'adres ! Je jure sur le nom du Sublime, que jusqu'au jour final, tu n'effectuerais pas les Salams de cette prière, tu la prolongerais tant et si bien que même la mort ne pourrait t'arrêter ! "

5 / Le Jour de la Résurrection, l'ordre sera donné d'entrer au Paradis. Le premier groupe à franchir le seuil de l'Éden aura leurs visages rayonnants comme le soleil. Les anges les interrogeront :

"Qui êtes - vous ? Que faisiez - vous sur la terre ? "

Ils répondront :

" Nous sommes musulmans et nous sauvegardions la salât ! "

" Comment l'aviez - vous protégée ? "

Ils rétorqueront :

" Nous avons toujours assuré la prière, en nous présentant les premiers à la mosquée pour l'attendre. "

Suivra un deuxième groupe venant du Pont Siraate aux figures éclatantes comme la quatorzième lune.

Les anges leurs demanderont :

" Qui êtes-vous et que pratiquez vous sur la terre ? "

Ils diront :

" Nous sommes des musulmans protecteurs de la salât ! "

" De quelle façon ? "

Ils expliqueront :

" Nous attendions Azân (l'appel à la prière) avec les ablutions et à l'appel du Mouazzine, nous nous dirigeons vers la mosquée pour prier ! "

Le troisième groupe aura leurs faces lumineuses, pareilles aux étoiles.

Les anges questionneront :

" Qui êtes - vous et quel était votre pratique ? "

Ils répondront :

"A l'écoute de Azân, nous complétons nos ablutions et nous cheminons vers la mosquée dans le souci d'y arriver pour le premier Takbîr (T a k b î r Oula)."

6 / Hazrat Ali (R) rapporte :

1) La Salât est un des plus grands intermédiaires pour accéder au contentement d'Allah.

2) La prière est un facteur important pour acquérir l'amitié des anges.

3) Elle est la pratique des Prophètes (A).

4) Elle est le rayonnement de la proximité divine.

5) La Salât est un des piliers de l'Islam.

**16**

6) Par la prière, les requêtes sont agréées.

7) Aucune bonne action ne trouve faveur sans elle.

8) Elle amène l'abondance, la Baraka dans la vie.

9) Elle est le bouclier contre Satan et contre la perversité de l'âme.

10) Les anges de la mort intercéderont en faveur du fidèle au moment de l'agonie et son âme sera retirée avec facilité.

11) La Salât est l'éclat du coeur des croyants.

12) La prière est l'origine de la clarté dans la tombe.

13) La Salât répondra aux interrogations de "Mounkar et Nakir" les anges de la tombe, en faveur du défunt.

- 14) Elle lui tiendra compagnie fidèlement dans la tombe jusqu'au Jour Final.
- 15) Au Jour du Jugement, elle sera une ombre protectrice sur le pratiquant.
- 16) La prière sera sa couronne et ses vêtements.
- 17) La Salât le guidera par sa lumière dans les ténèbres de la Résurrection.
- 18) A l'heure du règlement des comptes, la prière sera un voile entre l'Enfer et lui.
- 19) Avec insistance, elle demandera sa grâce auprès du Tout - Puissant.
- 20) Le poids de la prière excédera celui des péchés.
- 21) La Salâh est le passeport du pont Siraate.
- 22) Elle est la clé qui donnera l'accès à l'une des portes menant au Paradis.

§§§§§-§§§§§

**La rétribution de la prière du peuple de  
Mouhammad (s.a.w)**

1) Hazrat Karb Ahbaar (R) raconte :

" J'ai vu dans la Tawrâte (Pentatheuque), qu'Allah s'adressa ainsi à Moussa

(A) :

" O Moussa, lorsque le peuple de Mouhammad (s.a.w) lira les deux Rakâte de la prière de l'aube, Nous leur garantirons le pardon de tous leurs péchés commis dans le jour et dans la nuit, et Nous les rangerons parmi les sereins".

" O Moussa, en échange de chacun des 4 Rakâte de Zohr, ils bénéficieront des avantages suivants :

-Au premier, le pardon de leurs péchés.

-Au deuxième, au Jour de la Rétribution, leurs oeuvres pieuses pèseront lourd.

-Au troisième, les anges imploreront le pardon et la bénédiction Divine en leur faveur.

-Au quatrième, ils auront l'accès aux portes des cieux et les regards des Houris (Déesses) du paradis sur eux."

" O Moussa, lorsque le dernier de Nos Envoyés et son peuple accompliront les quatre Rakâte de Assr, chaque ange, qu'il soit dans les cieux ou sur la terre, sollicitera leur pardon. "Celui qui a obtenu leur intercession sera épargné du châtiment".

" O Moussa, les portes des cieux s'écarteront pour la nation de Notre Bien-Aimé lorsqu'elle effectuera les 3 Rakâte de Maghrib et tous ses supplications et souhaits seront agréés".

" O Moussa ! Les 4 Ra kâte de Icha sont meilleurs que le royaume du monde et ses richesses. L'achèvement de cette prière leur accordera la purification et l'innocence de l'enfant né ce jour même, pur de tout péché."

2) Une fois Hazrat Issa (A) longeait le bord de la mer lorsqu'il aperçut, un animal tout blanc, en train de barboter dans la boue. Après s'être barbouillé, il alla se baigner dans la mer, pour en ressortir, lavé et blanchi. Il procéda de même en cinq fois. Étonné Hazrat Issa (A) observa son manège. Lorsque sa stupéfaction atteignit son paroxysme, Hazrat Djibraïl (A) se présenta et lui dit : "Le spectacle de cet animal vous a été offert pour mieux vous faire comprendre les prières du peuple de Mouhammad (s.a.w).

La boue est leur péché et la mer, la prière. Ils sombrent dans le péché exac-

**18**

tement comme cet animal s'est enlisé dans la mare de boue, et l'accomplissement de chaque prière est l'épuration de ses souillures."

3) Le Prophète (s.a.w) demanda une fois : "Croyez-vous que la crasse puisse adhérer au corps d'une personne qui se baigne 5 fois par jour dans un ruisseau qui passe devant sa maison ? "

Et le Prophète (s.a.w) d'ajouter : "C'est l'exemple même de la prière établie 5 fois par jour. En échange, Allah le Très-Haut absout les fautes de cette personne et la purifie".

4) Un jour d'automne, alors que le Prophète (s.a.w) se dirigeait vers la forêt, il saisit deux branches d'un arbre et les secoua. Les feuilles tombèrent sur le sol. Se tournant vers Abou Zar (R) , le Prophète (s.a.w) fit cette remarque :

- " Eh Abou Zar !

- Qu'y a t-il, O Prophète d'Allah (s.a.w) ?

- Quand un musulman réalise sa prière pour le plaisir d'Allah, ses péchés tombent exactement comme les feuilles mortes chutent de cette branche."

5) Le Prophète (s.a.w) a dit : " Celui qui fait deux Rakâte de Salât avec recueillement en se vouant totalement à Allah, le Miséricordieux pardonne tous ses péchés antérieurs".

(Ref Mishkaate.)

6) Le Bien Aimé Prophète (s.a.w) a dit : " Un jour, j'ai contemplé Allah dans Sa Plus Glorieuse Apparence. Sa Majesté déclara à cet instant :

" Eh Mouhammad (s.a.w) ! Quel est le sujet de la conversation des familiers de Dieu (les anges) ? "

Je répondis : " Dieu Seul le sait, je n'ai pas cette connaissance".

Sur ce, Allah, le Très - Haut posa Sa Souveraine Main entre mes deux épaules et je ressentis sa douce fraîcheur jusqu'au plus profond de ma poitrine et tous les secrets de l'univers se dévoilèrent à moi.

وَكَذَلِكَ نُوحِيَ إِلَىٰ إِبْرَاهِيمَ  
مَلَكُوتَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَلِيَكُونَ مِنَ  
الْمُؤْتَمِنِينَ

"C'est ainsi que

nous montrâmes à  
Ibrahim (A) le  
mécanisme du  
royaume des cieux  
et de la terre afin  
qu'il soit de ceux  
qui croient avec  
conviction".

[S. 6 ; V. 75]

Cette connaissance acquise, Allah Le Très-Haut s'enquit de nouveau.

" Quels sont les propos des familiers de Dieu ? "

Je répliquais : " Ils discutent sur les actions par l'intermédiaire desquelles  
les péchés sont effacés. Ce sont notamment :

- \_ la pratique du Zikr à l'intérieur de la mosquée après la prière,  
dans l'attente d'une autre prière, assis au même endroit.
- \_ le nombre de pas foulé vers la salât en congrégation.
- \_ la minutie mise dans la pratique des ablutions en hiver.

Celui qui, fidèlement, suivra ces préceptes, vivra sereinement et mourra de  
même. Il sera épuré de ses péchés exactement comme le bébé qui vient de  
naître".

(Ref. Michkaat Charif : Vol. 1)

7 / Le Prophète d'Allah (s.a.w) a déclaré : " Vous brûlez dans le feu de vos péchés, mais lorsque vous pratiquez la prière de l'aube, cet incendie s'éteint. Puis de nouveau, vous le rallumez et vous flambez jusqu'à ce que vous ayez accompli la prière de Zohr qui le refroidit. Puis de Zohr jusqu'à Assr, vous le ranimez et y ajoutez vos méfaits qui l'attisent. Et la prière de Assr le rafraîchit. Tandis que de Assr à Maghrib, les péchés ravivent intensément cet embrasement qui désire vous atteindre, la salât de Maghrib l'étouffe.

De la même façon, les pêchés de Maghrib à Icha réveille une nouvelle fois ce feu. Mais l'accomplissement de la dernière prière l'anéantit. Tout pur, vous vous endormez et aucun péché n'est écrit à votre compte durant votre sommeil jusqu'à votre réveil".

(Ref Tarîb Mounzari)

8 / Hazrat Abou Mas'ou'd Ansaari (R) rapporte du Prophète (s.a.w) qu'à l'approche de la prière, un ange lance cet appel de la part du Très - Glorieux :

**20**

**" O les gens ! Levez - vous et éteignez ce feu que vous avez allumé par vos péchés. "**

Le pratiquant se lève, effectue ses ablutions, accomplit la prière et obtient le pardon de ses péchés. Tandis que rien ne changera pour celui qui néglige la Salât.

(Ref Kanzoul - Armaal.)

9 / Le Prophète (s.a.w) a dit : " Pratique les cinq prières quotidiennes,

jeûne le mois de Ramadâne, paye l'impôt (la Zakaate), respecte les droits des savants religieux et entre dans le Paradis de Ton Seigneur. "

(Ref Mishkaate Charif)

10 / Hazrat Ibn- Mas'oûd (R) rapporte : " Le sol sur lequel la prière a été effectuée, s'enorgueillit auprès de ses quatre autres coins. La joie de cette parcelle est si intense, et sa fierté si grande qu'elle ne peut la contenir, elle la dévoile et elle s'étale jusqu'à la septième terre".

(Ref Kanzoul-Armaal)

11 / L'auteur du livre "Zawaadjir" relate : " Lorsque quelqu'un exécute ses prières aux premières heures, celle-ci se transforme en lumière et traverse les cieux en direction du trône d'Allah. Parvenu au trône Divin, il implore le pardon pour l'exécutant et répète sans cesse : "Qu'Allah te protège comme t u m'as préservé."

(Ref Zawaadjir Makki)

12 / Imam Sha'raani (ra) dit : " Lorsqu'un musulman accomplit une Salât agréée par Allah, un ange est créé à partir de l'éclat de sa prière. Jusqu'au jour de la rétribution il aura la charge d'effectuer le namaz pour cette personne afin que les récompenses lui soient attribuées".

(Ref Lataïfoul-Minane)

13 / Le Prophète (s.a.w) a dit : " Quiconque accomplit régulièrement quatre Rakâte avant et après la salât de Zohr, le feu de l'Enfer sera rendu illicite pour lui."

(Ref. Michkate Charif)

14 / Le Bien - Aimé d'Allah (s.a.w) a déclaré :

" Après l'accomplissement des quatre Rakâte Sounnate de Zohr, les portes des cieux s'ouvrent sur l'acceptation de cette prière et l'illumination Complai-

sante du Tout - Puissant recouvre le serviteur. "

(Ref. Michkaate Charif)

## 21

15 / L'Ultime Messenger (s.a.w) a mentionné : " Le corps de l'être humain est composé de 360 articulations. Chaque individu doit payer tous les jours une aumône en échange de chacune d'entre elles." Les compagnons (R) demandèrent : "O Prophète d'Allah (s.a.w) qui aurait la capacité d'en donner autant ?"

" Le Prophète (s.a.w) répondit : "Nettoyer la Mosquée d'une impureté telle que le crachat est une aumône. Débarrasser du passage des gens, les éléments nuisibles ou gênants est également une aumône (Sadaqa). Si tu n'as rien repérer capable de compenser à la Sadaqa de tes 360 articulations, alors les deux Rakâte de la salât Ichraaq (accomplie environ 10 mn après le lever du soleil) te seront suffisantes".

(Ref. Michkaate Charif)

16 / L'Élu des deux mondes (s.a.w) a certifié : " Quiconque pratique les douze Rakâte de Douhâ (Tchaast), Allah lui réserve un palais en or dans le Paradis."

(Ref. Michkaate Charif)

Note: La salât Tchaast se pratique vers 10 h / 11 h dans la matinée jusqu'à

quelques temps avant le Zénith. On peut faire de 8 à 12 Rakaate.

17 / L'Envoyé d'Allah (s.a.w) a affirmé : " Celui qui reste assis au même endroit où il a effectué sa prière de l'aube (Fadjr) jusqu'à ce qu'il récite la salât Ichraaq, sans parler de mondanités ou de futilités mais au contraire s'occupe dans la pensée d'Allah, (le Zikr, la méditation, la lecture du Qourâne, son commentaire, l'écoute des paroles de bien.) alors tous ses pêchés seront pardonnés, même s'ils étaient plus importants que l'écume de la mer. "

( Ref. Abou Daoud Charif)

Les savants de la religion ont conseillé de rester assis, orienté vers la Qiblah durant cette période.

Cheikh Chihâbouddine (ra) répétait qu'en agissant ainsi, la récompense sera obtenue en ce monde même et quelques jours suffiront pour acquérir l'illumination intérieure.

18 / D'après le Bien - Aimé Prophète (s.a.w) :

" Celui qui, matin et soir, se dirige vers la mosquée pour prier, à peine y est-il entré, qu'Allah se prépare à le convier au Paradis."

( Ref. Michkaate Charif)

19 / Le Souverain de Madina (s.a.w) disait :

" Le Jour de la Rétribution, Allah le Tout - Puissant recouvrira de Son ombre particulière sept catégories de gens :

- 1) Le roi ou le dirigeant juste.
- 2) Le jeune qui a passé sa jeunesse dans l'adoration d'Allah.
- 3) Deux êtres qui s'aiment et se séparent uniquement pour l'a m o u r d'Allah.
- 4) Le fervent qui quitte la mosquée après avoir prié mais dont le coeur y demeure pour la prochaine salât.
- 5) Celui qui dans la solitude verse des larmes en pensant à son Seigneur.
- 6) Le jeune homme qu'une très belle femme séduisante invite à commettre l'adultère et qui, par crainte d'Allah refuse en disant : " Je dois me présenter au tribunal Divin. "
- 7) La personne qui donne l'aumône de sa main droite si secrètement que sa main gauche l'ignore."

(Ref. Michkaate Charif)

" **Recouvrir de Son Ombre** " signifie qu'Allah les préservera de toutes les difficultés de l'Aakhirate (Au-delà) et leurs allouera des faveurs privilégiées sous Son Trône.

De son temps, Hazrat Danial (A) avait loué la salâh de la communauté de Mouhammad (s.a.w) en disant :

" Cette nation pratiquera de telles prières que si le peuple de Nouh (A) avait effectué de semblable acte de dévotion, jamais ils n'auraient péri dans la tempête. "

Le sens des propos de Hazrat Danial (A) est que même si le peuple de Nouh (A) n'avait pas cru en leur prophète, cependant avait observé ces prières, les punitions d'ici-bas leurs auraient été épargnés. Car les bénéfices de cette pratique sont tels que celui qui les réalise avec régularité, même s'il est infidèle, la protection en ce monde lui est acquise.

Cependant ce genre de salâh ne lui sera d'aucune utilité dans l'autre monde.

## 23

(Ref. Rouhoul Bayâne)

§§§§§)- (§§§§§§

### **Les châtiments de celui qui délaisse la prière.**

Lorsque la supériorité de la prière sur les autres adorations a été clairement définie, alors sans aucun doute, l'homme intelligent comprendra que l'abandonner sera une déchéance et provoquera la colère du Tout - Puissant.

Aussi quelques Hadice seront traités à ce sujet dans cette partie.

1 - Le Prophète (s.a.w) a dit :

" La différence entre le croyant et le mécréant c'est la salât. "

( Ref. Michkaate Charif)

2 - "Celui qui a négligé la prière volontairement, s'est rapproché de l'infidélité. "

( Ref. Michkaate Charif)

3 - Un jour après la prière de l'aube, le Prophète (s.a.w) nous fit le récit suivant : "Cette nuit, deux anges sont venus me chercher. Sur mon passage, je remarquais une personne munie d'une pierre qui frappait avec force la tête d'un homme allongé. Sous la violence du coup, sa tête se pulvérisait en fragments, et le rocher allait rouler sur une longue distance. Pendant que le bourreau allait reprendre le rocher, la tête de l'homme retrouvait son aspect initial. Une nouvelle fois il frappait, et sous la puissance du choc, la tête de l'homme se brisait en morceaux, puis reprenait forme.

Et cette scène se répétait inlassablement". Je demandais aux anges : "Qui est cet homme et pourquoi cette torture ? "

Les anges répondirent : "Cette personne avait l'habitude d'aller se coucher sans faire la prière obligatoire. "

( Ref. Boukhâri Charif)

4 - Son Éminence (s.a.w) a déclaré : " Quiconque n'a pas assuré ses prières quotidiennes, le Jour de la Résurrection, aucun secours ni aucun certificat de délivrance, ni aucune lumière ne lui seront octroyés et il ira dans la Géhenne en compagnie de Qaaroune, Haamâne, le Pharaon ou Oubay Ibné Khalf "

( Mousnad Imam Ahmad)

**Commentaire :**

En ce monde, il existe 4 façons d'acquérir la richesse :

- 1 - En gouvernant
- 2 - En étant employé
- 3 - Par l'agriculture ou le commerce
- 4 - Par l'artisanat.

\*Celui qui, à cause de son gouvernement ou de son royaume, abandonne la prière, au Jour de la Résurrection il se réveillera au côté du Pharaon qui délais-  
sait la salât pour son empire.

\*Celui qui, dans la subordination omet les prières, sa place sera avec Haamâne, le vizir du Pharaon.

\*Celui qui, pris par ses fonctions ministérielles et ses profits se détourne du namaz, ira dans l'Enfer avec Oubay bin Khalf qui lui aussi pratiquait ces deux métiers.

\*Celui qui, occupé à fructifier ses richesses, néglige ses prières, s'enfoncera dans l'Enfer avec Qaaroune, lui aussi était un artisan.

5 - Son Excellence (s.a.w) a stipulé : " Quiconque abandonne ses prières volontairement, au Jour de la Confrontation, il subira la colère d'Allah. "

( Ref. Targhib Mounzari)

6 - Hazrat Oubaada bin Sâmite (R) raconte que l'Envoyé d'Allah (s.a.w) m'a prêché sept conseils dont en voici deux :

1° " N'associe personne à Allah même si l'on te dépeçait."

2° " N'abandonne jamais ta salât, car celui qui la délaisse volontairement n'appartient plus à la religion de l'Islam."

**25**

( Ref. Tabrani)

7 - Hazrat Mou'az bin Djabal (R) relate que le plus glorifié des messagers, notre Bien-Aimé (s.a.w) m'a fait dix recommandations.

En voici deux :

1° "N'associe personne à Allah, même si on devait te tuer ou te brûler."

2° "N'abandonne jamais une prière ordonnée car elle t'écarte de l'abri protecteur de l'Être Suprême."

8 - L'Apôtre, plein de mansuétude (s.a.w) a certifié que la perte

d'une prière obligatoire est l'équivalent de la douleur de celui à qui, ont été arraché ses enfants et ses biens."

9 - L'Exalté Prophète (s.a.w) a déclaré : " Celui qui ne pratique pas ses prières, ne fait pas partie de l'Islam " ( c'est- à - dire qu'il n'a aucun lien avec l'Islam).

10 - Les théologiens de l'Islam ont écrit que **le fidèle qui observe ponctuellement ses prières, Allah, l'Essence Suprême, lui garantit cinq privilèges :**

- 1- L'infortune s'éloigne de lui.
- 2- Il est préservé des châtiments de la tombe.
- 3- Au jour du Jugement, son livre de compte lui sera

délivré dans la main droite. Ainsi il aura sa sauvegarde

assurée et il sera dans une totale sérénité comme le

démontre ce verset coranique :

فَأَمَّا مَنْ أَوْفَىٰ  
كَلِمَةَ بَيْعَتِهِ فَعَسَىٰ أَنْ يَكُونَ مِنَ الْفَائِزِينَ  
إِنِّي كُنْتُ لَأَمْرًا مِّنْ أَمْرِ اللَّهِ  
رَاضِيَةً

**" Quant à celui à qui on remettra son livre dans sa main droite, il dira : Tenez, lisez mon livre (de compte). J'étais sûr d'y trouver mon compte. Il jouira d'une vie agréable."**

4- Ce fervent, traversera le Pont Siraate à la vitesse de l'éclair.

5- L'adepte de la prière ira au Paradis sans rendre de compte au Tribunal Divin.

Au contraire, ce lui qui la néglige par paresse, 15 punitions lui sont réservées :

- Cinq, en ce monde.
- Trois, au moment de la mort.
- Trois, dans la tombe.
- Trois, au réveil sur la plaine de la Résurrection.

#### Les 5 pénalisations sur la terre

- 1) Il ne sera pas gratifié de la longévité de la vie.
- 2) Il n'aura jamais l'aspect des gens pieux.
- 3) Toutes ses oeuvres pieuses réalisées ne lui seront pas rétribuées.
- 4) Aucune invocation de sa part ne sera acceptée.
- 5) Les requêtes du pieux en sa faveur seront vaines.

#### Les 3 sanctions au moment de la mort

- 1) Il mourra en disgrâce.
- 2) Il mourra affamé.
- 3) Il mourra d'une soif inextinguible que toute l'eau de l'océan ne

pourra éteindre.

### Les 3 punitions dans la tombe

- 1) Celui qui négligeait ses prières, sa tombe sera si étroite que ses côtes s'entrecroiseront.
- 2) Sa tombe sera enflammée et il y brûlera.
- 3) Un serpent nommé Choudja'Al Aqra (le fauve courageux),

27

aux yeux de feu et aux griffes d'acier sera chargé de punir ceux qui négligeaient leurs prières.

La longueur d'une griffe sera équivalente à une journée de marche. Et ce serpent s'adressera au défunt d'une voix menaçante pareille aux roulements du tonnerre en disant :

" Je suis Choudja'Al Aqra, j'ai été chargé de te battre de l'aube jusqu'à Zohr pour avoir délaissé la prière de Fadjr, de Zohr jusqu'à Assr pour avoir négligé celle de Zohr. Je te harcèlerai de Assr jusqu'à Maghrib, de Maghrib à Icha et de Icha jusqu'à l'aube " .

Qu'Allah nous préserve des supplices de ce bourreau !

Il est dit que ses coups seront si violents qu'à chaque heurt, le mort s'enfoncera à une profondeur de 70 coudées et ce jusqu'au Jugement Final où il se réveillera de sa tombe.

(Fazailé-Namaz)

Les 3 condamnations au Jour de la Résurrection

- 1) Son jugement sera très pénible.
- 2) Il subira un châtement terrible de la part d'Allah.
- 3) Il sera déshonoré et jeté dans la Géhenne.

( ref. Zawâdjir an Iqtirafil Kabâ-ir)

En additionnant la totalité de ces punitions, on arrive au nombre de 14. Mon très Honoré professeur, Qoutoub-Oul-Aqtâb, Chaïkh-oul-Hadice, Hazrat Aqdas Mawlana Mouhammad Zakaria (que son secret soit sanctifié) a écrit dans la partie illustrant les vertus de la Salât qu'il est fort probable que le rapporteur ait omis de citer la quinzième punition. Il ajoute que trois phrases seront gravées sur son front :

La première : Celui qui abandonne ses devoirs envers Allah.

La deuxième : Celui qui a encouru la colère d'Allah.

La troisième : Celui qui, sur la terre, a négligé les droits d'Allah.

Qu'il désespère donc de la Miséricorde Divine en ce jour.

(ref. Intiha Ribaratoul Cheikh)

La terrible destinée d'une femme qui avait pour habitude de retarder la prière de son heure légale.

Après avoir enterré sa soeur décédée, un frère constata la perte de son porte-monnaie en arrivant chez lui. Il se rappela l'avoir égaré au moment où il procédait à la sépulture. Contraint, il y retourna pour le récupérer. A l'instant où il creusa, il découvrit, effrayé, un feu qui flambait et consumait la défunte.

Bouleversé il l'a recouvert de terre et en larmes se rendit chez sa mère et lui raconta l'état de désolation de la tombe. En pleurant la mère dit à son fils : " Je ne vois pas d'autres péchés, sinon, cette mauvaise habitude qu'elle avait, de retarder la prière au-delà de sa période légale. Sans nulle doute cette négligence a allumé ce feu qui la brûle".

§§§§§§§-§§§§§§§§

### **Le déserteur dans la prière est pire que le fornicateur**

On raconte qu'une femme des fils d'Israël s'est un jour présentée à Moussa (A) en lui disant :

" O Messager de Dieu, j'ai commis un grand péché et je me suis repenti. Invoque Dieu pour qu'Il me pardonne et accepte mon repentir. J'ai foi que, sur ta requête, le pardon me sera accordé".

Moussa (A) lui demanda :

" Quel est ce pêché qui te tourmente, O servante de Dieu ? "

Elle répondit :

" O Messenger du Tout - Puissant, j'ai commis l'adultère, j'ai enfanté et par crainte du déshonneur j'ai tué cet enfant.

Ce crime est mon obsession, ma peine."

En entendant ces paroles, Moussa (A) rougit sous l'empire de la colère et s'écria :

" Disparaît perverse, avant qu'un feu ne nous tombe du ciel et nous brûle par ta mauvaise augure ! "

Devant cette fureur, elle se leva et quitta la pièce. Après son départ Hazrat Djibraïl (A) révéla à Moussa (A) ce message de Dieu :

" O Moussa ! Le Suzerain de l'univers te pose cette question :

" Existe - il à tes yeux acte plus méprisable que la conduite de cette femme ?

O Moussa, tu as tort car celui qui volontairement délaisse la prière est pire que le comportement de cette criminelle. "

Réfléchissez ! Si à l'époque de Moussa (A) l'abandon d'une seule prière a mérité cette épithète. Si auprès d'Allah, le désistement dans cette unique prière de la loi du peuple de Moussa (A) est plus blâmable qu'une femme adultère ; alors que penser pour la Nation de l'Élite Mouhammad (s.a.w) où ce n'est pas un mais cinq prières qui ont été ordonnées ?

Quel sera notre délit si nous les renions ?

Cependant combien parmi nos vertueux maris divorcent de leurs épouses à cause de leur infidélité, indignés par leur comportement ?

Mais si ces mêmes épouses ne pratiquent pas leurs prières,

cela ne les contrarie nullement !!!

En vérité nos droits nous sont plus chers que les droits d'Allah.

Sachez qu'aux yeux d'Allah, l'infidélité dans la prière est plus infâme que l'infidèle dans sa vie conjugale.

§§§§§ -- §§§§§

**Face au tribunal d'Allah, les arguments de  
l'insoumis seront désavoués.**

Celui qui, absorbé par sa magistrature ou sa royauté, déserte la prière, au Jour du Jugement, il présentera ces allégations de cette façon :

" O Allah, certes, Tu m'as accordé un royaume et un gouvernement. Ma tâche était si importante que je n'avais même pas le temps de m'occuper de ma propre personne. Comment aurais - je pu accomplir mes salât ? "

L'ordre sera donné :

" Appelez Daoud (A) et Souleïman (A). "

Lorsqu'ils se présenteront au devant du Tout - Puissant, Allah à Lui seul Le Culte Pur, dira :

**" Regarde, eux aussi étaient des souverains et leurs Royaumes étaient plus vastes que le tien. Mais malgré l'étendue de leurs puissances, ils n'ont jamais abandonné la salât. Et toi, tu prétends que le temps te manquait ?**

**Si les charges de la suzeraineté endiguaient l'application de la prière , alors elles auraient fait obstacle à tous les deux Souleïman et Daoud (A)."**

**En réalité, c'est ton insouciance et ta paresse qui t'a écarté de la salât !**

**" O les anges, emmenez - le et jetez - le dans l'Enfer. "**

Un autre prétextera sa maladie ainsi :

" O l'Absolu, j'étais malade. Mes souffrances m'empêchaient de prier."  
L'ordre sera donné d'appeler Ayoub (A). Il paraîtra. Puis il sera demandé au malade :

**"De toi ou de Notre Bien - Aimé Ayoub (A), qui a été le plus éprouvé ? Son corps était envahi de vers, mais pas un souffle de sa vie n'est resté vide de Notre Souvenir.**

**Si la maladie devait entraver Notre invocation, Notre Ayoub (A) s'en**

**serait détourné.**

**Tu n'es qu'un menteur qui cherche excuse dans la douleur. Ce ne sont là que les conséquences de ta négligence et de ton indolence. Conduisez - le et mettez - le dans la Géhenne. "**

**U**n autre qui faisait abstraction de la prière se présentera, et il sera interrogé sur la raison de son abandon.

" O Allah, j'avais beaucoup d'enfants et toute ma journée s'écoulait dans le soucis d'amasser suffisamment pour les nourrir. Comment aurais-je pu trouver le temps de pratiquer mes prières ?"

**31**

Le Dieu de l'univers proclamera :

**" Présentez mon serviteur Yarqoub (A)."**

Hazrat Yarqoub (A) paraîtra devant l'audience et en le désignant, Allah s'adressera à ce déserteur en ces termes :

**" Tes enfants étaient-ils plus nombreux que ceux de Notre Yacoub (A)? Il était submergé de tristesse et de souffrance, sa séparation avec Youssouf (A) a engendré des années et des années de larmes qui l'ont rendu aveugle, ont courbé son dos et l'ont vieilli. Mais pas un moment, il n'a négligé ses prières. Emmenez-le, Mes Anges, et précipitez-le dans le Feu Éternel. "**

**U**ne femme qui ne pratiquait pas ses prières sera introduite auprès du Tri-

bunal Divin et sera questionnée sur cette infraction. Elle répondra en invoquant tous ses devoirs envers son mari qui l'absorbait totalement ne lui laissant aucun répit. Et la crainte qu'il engendrait, l'empêchait de compléter cette obligation. L'ordre d'emmener l'épouse du Pharaon sera donné et devant Aacia (A) elle sera interrogée.

**" De ton mari ou du Pharaon qui était le plus abusif ?"**

Elle répondra : "O Allah, certes Pharaon était le plus injuste !

**"Si Aacia (A) était la plus violentée et la plus maltraitée elle était pourtant la plus dévote !"**

**"En vérité si l'abus et la tyrannie d'un mari devait écarter quelqu'un**

**de la prière Aacia (A) en aurait été la première victime. Qu'on l'emmène,**  
O Mes Anges ! Et qu'on la jette en Enfer."

**L'assimilation à Satan (le maudit)**

**par 2 actions.**

Un homme rencontra Satan et lui demanda de lui enseigner une pratique grâce à laquelle il deviendrait comme lui et serait son véritable comparse. Satan stupéfait l'enjoint de lui expliquer cette requête étrange, que nul n'avait jamais osé aborder et quel était son but.

Celui - ci répliqua :

" Maître, j'en suis contraint. Je désire au plus profond de moi vous ressembler."

" Si réellement vous voulez vous identifier à moi et agir en conséquence, alors adopter deux conduites :

1° D'abord, abandonnez la prière.

2° Faites beaucoup de promesses qu'elles soient vraies ou

fausses, puis manquez à votre parole et agissez avec désinvolture.

Après l'acquisition de ces deux facultés, il n'y aura plus aucune différence entre nous deux et tu deviendras ton propre maître." En entendant ces paroles le pieux fit le serment sur le nom de Dieu de s'écarter à jamais de ces deux actes jusqu'à la fin de sa vie.

A l'écoute de ce serment Satan déclara :

" Jusqu'à ce jour, j'ai trompé le monde mais aujourd'hui vous avez été plus rusé que moi et je me suis fait avoir. Je jure que je ne ferai jamais plus de confidences à quiconque, et je ne me laisserai plus piéger à l'avenir. "

(ref. Tambîh Aboul Leyçe Samalqandi)

Combien effrayante est la position de Satan qui a adoré Allah pendant 70.000 années, mais seulement pour une désobéissance envers son Seigneur, et parce qu'il a refusé de se prosterner au devant de Hazrat Adam (A), il a été maudit et déshonoré.

Quel sera donc la situation de celui qui a, non pas un ou deux mais des centaines de fois de suite, refusé d'obéir aux ordres d'Allah. Là-bas la prostration était dédié à Adam (A).

Tandis qu'ici dans la salât, l'ordre du Sidjdah est destiné uniquement à Allah, Le Très Honoré.

Satan lui, n'a dédaigné qu'un seul Sidjdah. Quant à celui qui renonce aux prières combien de Sidjdah il abandonne ! Combien de fois il renonce à se prosterner devant son Créateur !

Les punitions qui lui sont réservées seront toujours moindres comparées à son désistement. A partir de là, il est aisé de comprendre les châtements

énormes réservés aux déserteurs de la salât connue mentionnée dans le livre

"Madjâlissoul-Abrâr"

" Celui qui délaisse 1 salât, brûlera pendant vingt huit millions huit cent mille années terrestres (28.800.000) dans l'Enfer ! "

Mais par la déclaration de foi, le kalima " Laa Iâha Illallah", il n'est pas vain d'espérer qu'Allah par Sa Miséricorde et Sa Clémence n'accorde des facilités et allège cette peine. Ces millions d'années seraient donc le maximum de la peine encourue pour une salâh manquée.

En somme le sort du coupable ne dépend que de la décision du juge. Soit il

33

lui inflige le maximum, soit par sa clémence il lui accorde le minimum de punition requis par la loi.

\*\*\*\*§\*\*\*\*

### **D'après l'Islam, explications philosophiques sur les lois régissant la prière**

Il est mentionné dans les Hadice que lorsque le Prophète Aimé Mouhammad (s.a.w) accomplit "Le Mer'adj", l'ascension, Allah le Très - Haut ren-

dit 50 prières obligatoires. Sur le chemin du retour, Sa grâce Mouhammad (s.a.w) rencontra le Prophète Moussa (A) qui lui demanda ce que Sa Sublime Présence avait ordonné. Son Éminence (s.a.w) répondit : 50 prières à pratiquer dans le jour et la nuit.

Le prophète Moussa (A) lui recommanda de retourner a uprès du Tout - Puissant en arguant de la difficulté à exécuter 50 prières en une journée, alors que les fils d'Israël n'avaient pu observer 2 prières. Une nouvelle fois le Prophète Bien - Aimé Mouhammad (s.a.w) regagna l'endroit, où l'ordre avait été donné, et après plusieurs allers et retours, sur l'insistance de Hazrat Moussa (A), de 50, l'ordonnance de 5 prières quotidiennes fut établie.

**Question :** L'expérience du Prophète Moussa (A) était - elle nécessaire à ce moment-là pour aider notre Très Honoré Prophète (s.a.w) à réaliser combien il serait difficile à son peuple d'appliquer cette ordonnance ?

**Réponse :** Si l'apparition resplendissante de Youssouf (A) fascina tant les femmes d'Égypte, qu'elles se coupèrent les doigts au lieu du fruit, comme il a été mentionné dans le Qurâne au Sourat Joseph (Ch. 12 / V. 31).

قَالَتَا سَمِعْتُمَا مَكْرَهُونَ أَرَأَيْتُمْ إِنْ كُنْتُمْ رَٰئِيْنَ  
 نَهْرًا مَّاءٍ مَّسْكًا وَأَنْتُمْ كُلٌّ وَاحِدٌ يَّمْسِكُ مِنْ يَمِينِنَا وَ  
 قَالَتَا خُذْهُمَا عَلَيْنَا فَلَئِنْ رَأَيْنَاكَ آتِيًّا كَرِيْمًا وَكَطَمْنَا  
 أَيْدِيَهُنَّ وَقُلْنَا مَا شَاءَ نَوْمًا هَذَا أَتُكْتَرُونَ هَذَا  
 إِلَّا مَا لَكَ كَرِيْمٌ ۝

" Lorsque les échos malveillants parvinrent à la femme du souverain,  
 elle invita chez elle les femmes de la ville. Elle leurs servit une collation et  
 remit à chacune un couteau. Puis elle ordonna à Youssef (A) de paraître.  
 Lorsqu'elles l'aperçurent, elles furent éblouis par sa beauté à tel point que  
 dans leur trouble elles se coupèrent les doigts et s'exclamèrent : " A Allah  
 ne plaise, ce n'est pas un homme ; ce n'est qu'un ange sublime."

Si Ibrahim Adham (ra), en état d'extase continua indifféremment sa route  
 solitaire à la recherche de l'Aimé (Allah), malgré l'immensité de l'océan qui  
 s'était vidé par amour pour lui.

Si Hazrat Moussa (A) perdit connaissance et tomba, lorsqu'Allah le Majes-  
 tueux projeta Sa Lumière Divine sur la montagne de Toûr. Et que ce dernier,  
 sous cet impact fascinante se désintégra en menu fragments.

قَالَتَا يَجِبُ رَبُّهُ بِالْجِبِلِّ جَعَلَهُ ذِكًا وَحَرَّ مُوسَىٰ صُحُفًا

"Lorsque son Seigneur se manifesta au Mont, Il le pulvérisa et  
 Moussa (A) s'effondra évanoui."

(Ch. 7 / V. 143)

Si la monta gne, n'a pu supporter la fulgurante Lumière Céleste et que  
 Moussa (A) en voyant, non pas, la Splendeur Illuminée elle même, mais la  
 montagne irradiée de l'éclat occulte, s'est évanoui.

Si devant la délicate beauté de Hazrat Youssef (A) les femmes éperdues

ont entaillé leur doigt.

Alors, comment ne pas comprendre, l'effet d'éblouissement ressenti par Sa

### 35

Glorieuse Éminence (s.a.w) devant non pas la seule contemplation de la Souveraine Divinité, mais de Sa Sublime Présence. L'annihilation de l'être est peu explicite. Il est donc évident de réaliser, qu'au moment de leur rencontre, le Prophète Mouhammad (s.a.w) et Hazrat Moussa (A) se trouvaient dans des états différents.

Sa grâce Mouhammad (s.a.w), après la vision sublimée, ineffable du culte pur qui éblouirait n'importe quel être humain, se trouvait dans un état d'émerveillement, alors que Moussa (A) était loin de cette condition-là.

Après sa rencontre avec Son Seigneur, l'amour absolu du Prophète Mouhammad (s.a.w) était tel que si, 50 000 namaz au lieu des 50 lui avaient été prescrits, sans hésitation, il les aurait acceptés.

Tandis que Moussa (A), lui, gardait en mémoire les lois de son peuple. Mais les effluves de l'État Divin, se dissipant, la communication avec Moussa (A) permit à Notre Bien-Aimé Prophète Mouhammad (s.a.w) de sentir qu'il était sous le feu ardent de l'extase divine, mais que son peuple lui, ne l'était pas. Comment alors ce peuple pourrait-il s'acquitter d'une telle entreprise ?

Aussi, pour la commodité de ses fidèles, il repartit une seconde fois auprès du Suzerain de l'Univers jusqu'à ce qu'après de nombreux allés et venues, le nombre de cinquante fût réduit à cinq.

**Q u e s t i o n : Pourquoi abréger 45 prières et n'en garder que 5 au lieu de 4 ou 6 ?**

**Réponse 1 :** D'un côté, Allah, le Majestueux avait déclaré :

مَا يَذَّلُ الْقَوْلُ لَدَيَّ

"Chez Moi, la parole ne change pas. "

( Ch 50 / V 29)

De l'autre côté, c'était Son Préféré et Bien - Aimé Prophète (s.a.w) qui était concerné. Tout en respectant la législation qui veut que :

36

مَنْ جَاءَ بِالْحَسَنَةِ

قَلْبَهُ عَشْرُ امْتِنَانٍ وَمَنْ جَاءَ بِالسَّيِّئَةِ فَكَأَنَّ

يُجْزَى رَأَى وَلَا يَشْكُرُهَا وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٣٦﴾

" Celui qui se présente à Dieu avec une bonne action,

sera récompensé au décuple. "

allé-

( Ch. 6 / V 160)

Allah a, par Sa Grâce et par l'intercession de Son Messager (s.a.w)

gé les difficultés et les soucis de ses serviteurs. 5 prières ont été décrétées, mais la ré-compense de 50 sera accordée. Ainsi donc, la constitution initiale et immuable est restée la même. Cinq prières prescrites mais en rémunération 50 inscrites et en même temps la requête du Noble Prophète (s.a.w) fut agréée.

**Réponse 2 :** Entre 5 et 50 la différence n'est que d'un point

" le zéro " ( En Ourdou le zéro est annoté par un point nommé 'Noukta').

Or la Générosité et la Clémence d'Allah sont des attributs très connus. Allah nous en donne ici la preuve. Uniquement en ôtant un point, des millions de serviteurs iront au Paradis par l'application de la prière. Si ce point n'aurait pas été enlevé, sur des milliards d'êtres humains, un ou deux seulement auraient été des adeptes de la prière. Et par la suppression de ce Noukta, des milliards de croyants ont pu préparer leur refuge et une surcharge leur a été retirée.

Maintenant, lorsque ces 5 prières parviennent auprès du Maître de l'Univers, ce même point de Bénédiction s'unit au chiffre 5 et le transforme en 50.

Ce "Noukta" qui, au départ aurait pu être un péril s'est converti en moyen de sauvegarde.

يُرِيدُ اللَّهُ بِكُمُ الْيُسْرَ وَلَا يُرِيدُ بِكُمُ الْعُسْرَ

**"Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous. "**

(Ch. 2 / V. 185)

**Réponse 3 :** Pour permettre à l'être humain de reconnaître les éléments extérieurs, 5 facultés lui ont été accordées. Les yeux pour voir, le nez pour sen-

tir les bonnes et les mauvaises odeurs, la langue pour goûter, ses oreilles lui permettent de percevoir les bruits, et enfin le corps pour percevoir le froid et la chaleur.

Aussi, en échange de ces 5 sens, Allah lui a accordé les 5 prières.

**Réponse 4 :** Lorsqu'Allah décida de créer l'homme sur terre, IL lui accorda le vie et le combla de 5 faveurs pour ses besoins. La nourriture, les vêtements chauds et légers, un toit pour l'abriter, une épouse pour le conforter, des domestiques pour le servir et des montures pour ses déplacements.

La déclaration de foi "Laa ilaaha Illallah ", lui permet de rendre grâce pour la vie qui lui a été octroyée et en hommage à ces 5 bienfaits, les 5 prières ont été allouées.

Aussi, celui qui établira à ses heures les 5 prières, témoignera de sa reconnaissance en faveur de ces distinctions et de ces privilèges.

Celui qui, volontairement dé se rte la prière, fait preuve d'infidélité et d'ingratitude :

مَنْ تَرَكَ الصَّلَاةَ مُتَعَمِّدًا فَقَدْ كَفَرَ

**" Quiconque délaisse volontairement la prière est en vérité un parjure et un injuste !"**

[Hadice]

**Réponse 5 :** Toute l'existence de l'être humain s'écoule dans ces 5 positions : debout, assise, allongée, éveillée et assoupie.

Les faveurs et les bénédictions divines pleuvent constamment sur lui, en si grande abondance qu'il ne saurait les dénombrer :

وَإِنْ تَعَدَّوْا نِعْمَتَ اللَّهِ لَا تَحْصُوهَا.

**" Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est profondément injuste et ingrat".**

(Ch.14 / V. 34)

Comme il nous est impossible de les compter, comment pourrions-nous rendre hommage à toutes ces grâces offertes. C'est pour compenser tous ces privilèges que les 5 prières ont été ordonnées.

Aussi, celui qui effectuera les 5 prières quotidiennes louera la Miséricorde

**38**

du Tout - Puissant :

يُرِيدُ اللَّهُ بِكُمْ الْيُسْرَ وَلَا يُرِيدُ بِكُمْ الْعُسْرَ

**" Allah veut pour vous la facilité et IL ne veut pas la difficulté pour vous".**

(Ch. 2 / V. 185)

**Réponse 6 :** A la fin de sa vie, l'homme sera acculé à 5 épreuves : la mort, la tombe, le Pont du Sirâte, la crainte de recevoir son livre de compte dans sa main gauche et l'appréhension de voir les portes du Paradis closes.

Pour éloigner ces 5 obstacles, Allah le Très Clément a établi les 5 prières.

"Celui qui exécute les 5 prières quotidiennes, Allah lui accordera 5 faveurs :

- Il sera préservé des souffrances de l'agonie.
- Les difficultés et les châtiments s'éloigneront de sa tombe.
- Son livre de compte lui sera remis dans sa main droite.
- Il traversera le Pont du Sirâte comme l'éclair.
- Il ira au Paradis sans jugement."

(ref. Zawaadjir)

**Question :** Pourquoi avoir fixé une heure particulière pour chaque prière ?

**Réponses à propos de l'heure de Zohr**

**Réponse 1 :** L'éclat du soleil est si attrayant qu'il était devenu l'idole des peuples anciens. Leur adoration débutait au lever du soleil et s'étalait en fonction de son rayonnement jusqu'à son point le plus culminant (le zénith). Mais

**39**

après cet embrasement, il s'amenuise et perd de sa splendeur jusqu'à disparaître, donnant la preuve qu'il est éphémère et périssable.

L'Incontestable, l'Incomparable Seigneur lance alors cet appel :

**" O mes serviteurs ! Du lever au zénith, les idolâtres ont fait du soleil l'objet de leur culte.**

**O ceux qui Me vénèrent, où êtes-vous ? Venez adorer le Dieu Unique et Éternel.**

**Opposez-vous aux mécréants en observant la prière de Zohr.**

**Les profanateurs appellei en t Ma Souverain e Colère d ans leur aveuglement et vous, recevez Ma Sublime Bénédiction par le biais de cette prière".**

**Réponse 2 :** Dans son enfance même, Hazrat Ibrahim (A), l'ami d'Allah, recherchait ardemment le vrai Dieu. Aussi, une nuit en sortant de la grotte, il observa les étoiles et devant leur éclat, il s'exclama :

**" Voici Mon Seigneur !"**

Mais lorsque ceux-ci s'éclipsèrent, il se détourna et dit :

**" On ne s'attache pas à l'éphémère".**

Lorsque la lune apparût, resplendissante et plus lumineuse que les étoiles, il dit :

**" C'est lui Mon Dieu !"**

Mais au matin, son éclat prit fin. Dépité, il déclara :

**" Si mon Seigneur ne m'avait assisté, je me serai égaré".**

Au lever du soleil, il s'extasia ravi :

**" Sans doute, c'est lui mon Créateur. Il est plus majestueux que les autres".**

Mais lorsque ses rayons déclinèrent, il se dit :

**" Je m'éloigne de l'infidélité et je me retourne vers Celui qui a créé les cieux et la terre".** [Ch. 6 / V. 76 -79]

فَلَمَّا جَاءَ عَلَيْهِ الْيَلُّ رَأَى كَوْكَبًا  
 قَالَ هَذَا رَبِّي = فَلَمَّا أَقْبَلَ قَالَ لَا أُحِبُّ  
 الْدُّنْيَا وَالْآفِيَّةَ ۖ فَلَمَّا رَأَى الْقَمَرَ بَارِئًا قَالَ هَذَا رَبِّي .  
 فَلَمَّا أَقْبَلَ قَالَ لَيْسَ لَمْ يَفِدْ رِبِّي لَأَكُونَنَّ  
 مِنَ الْقَوْمِ الضَّالِّينَ ۖ فَلَمَّا رَأَى النَّسْرَ بَارِئًا  
 قَالَ هَذَا رَبِّي هَذَا أَكْبَرُ ۖ فَلَمَّا أَكْبَرُ قَالَ  
 يَقْدِرُ لِي بِرَحْمَتِهِ مَا تُفْرِكُونَ ۖ إِنِّي وَجَّهْتُ  
 وَجْهِيَ لِلَّذِي فَطَرَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ حَنِيفًا  
 وَمَا أَنَا مِنَ الْمُشْرِكِينَ ۝

Allah aime les paroles de Ibrahim (A), comme IL aime son sacrifice, la course de Hazrat Haadjra (A) sur la montagne de Safâ et Marwâ, la circumambulation (Tawaf) des Ansâr et des Mohâdjirîne, se vouant totalement à leur Seigneur.

En souvenir de ce fervent monothéiste qu'était Hazrat Ibrahim (A), Allah rendit la prière de Zohr obligatoire. Ceux qui la pratiqueront, se réveilleront aux côtés de l'Ami d'Allah.

إِنَّ أَوْلَى النَّاسِ بِإِبْرَاهِيمَ الَّذِينَ اتَّبَعُوهُ

" Certes les vrais adeptes d'Abraham, sont ceux qui l'ont suivi. "

( Ch. 3 / V. 68 )

**Réponse 3 :** Hazrat Ali (R) rapporte qu'un jour le Prophète (s.a.w) était dans une assemblée, quand un groupe de juifs se présentèrent et s'adressant au Prophète (s.a.w) dirent :

" O Mouhammad (s.a.w) ! Nous voudrions te poser quelques questions auxquelles seul un prophète de haut mérite digne d'honneur comme toi pour-

rait y répondre ! "

Le Prophète (s.a.w) leur enjoignit de parler.

" O Mouhammad (s.a.w) ! Allah a prescrit 5 prières à repartir dans la journée et la nuit à ton peuple. Pourquoi des heures bien précises et particulières

pour chacune d'entre elles ? "

Le Très - Aimé (s.a.w) déclara :

" A l'heure de Zohr, les anges louent Allah Le Très Grand, les portes des cieux s'ouvrent et les requêtes sont acceptées. Aussi pour que les prières et les sollicitations du fidèle soient agréées et que ses actions atteignent plus rapidement les cieux et qu'il bénéficie de la compagnie des anges, Allah a choisi ce moment précieux.

Celui qui lira la prière de Zohr, la protection du feu de l'Enfer lui sera assurée."

§§§§§§§§§§§§§§§§

### **Réponses concernant l'heure de Assr.**

**Réponse 1 :** Hazrat Adam (A) avait consommé le fruit de l'arbre interdit et se retrouva nu. Chassé du Paradis, jeté dans la prison de ce monde, par la colère du Créateur.

Ces événements eurent lieu à l'heure de Assr. C'est en mangeant le fruit défendu qu'il encourut le mécontentement Divin.

L'interdiction de boire et de manger fut ordonnée au peuple de Mouhammad (s.a.w) pendant un laps de temps : la durée de la prière de Assr. Afin qu'il bénéficie de la Clémence et de l'Amour du Tout - Puissant, comme le jeûneur qui fait abstinence et se prive.

De plus, c'est en communiquant avec son épouse, que Hazrat Adam (A), fut piégé. Le peuple de Mouhammad (s.a.w) conservera un temps de silence à l'heure de la prière, non seulement avec son épouse, mais avec toute la création pour accéder aux faveurs Divines et au Paradis.

**Réponse 2 :** Allah Le Très -Exalté a enveloppé Hazrat Younous

(A) dans quatre impasses :

- 1 - Les profondeurs de l'océan.
- 2 - L'opacité du ventre du poisson.
- 3 - L'obscurité du ventre de la baleine qui avait avalé le premier poisson.
- 4 - Les ténèbres de la nuit.

Anxieux, prisonnier des noirceurs, angoissantes, il loua son Créateur en ces

termes :

لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ سُبْحَانَكَ إِنِّي كُنْتُ مِنَ الظَّالِمِينَ

" Il n'y a de Dieu que Toi. Gloire à Toi. J'avoue être du nombre des coupables. "

A la lecture de ces louanges, le poisson reçut l'ordre de rejeter Hazrat You-nous (A) sur la terre

" S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient Allah, il serait demeuré dans son ventre jusqu'au jour où l'on sera ressuscité."

قُلُوا لِلَّهِ كَانَمِنَ السَّيِّئِينَ ﴿١٤٣﴾  
فِي بَطْنِهِ إِلَى يَوْمِ يُنْعَمُونَ ﴿١٤٤﴾

( Ch.37 / V. 143 - 144)

قَبِلْتَهُ بِالْعَرَاءِ وَهُوَ سَقِيمٌ ﴿١٤٥﴾

" Nous le rejetâmes, malade, sur une terre nue. "

( Ch. 37 / V.145)

C'était l'heure de Assr. En témoignage de reconnaissance, Hazrat Younous (A) accomplit quatre Rakaate de prière.

En souvenir de ses épreuves traversées, la salâh de Assr a été prescrite au peuple de Mouhammad (s.a.w) . Afin qu'ils puisent leur foi dans la force qui émane des louanges adressées à leur Seigneur.

**Réponse 3 :** Après l'étape de la mort, chaque individu sera questionné. Cet instant sera très pénible pour le défunt exilé dans les profondeurs de la terre. Lorsque la vie lui sera de nouveau accordée pour répondre aux anges de la tombe " Mounkar et Nakîr " à l'aspect terrifiant, il se retrouvera dans une clarté semblable à celle du soleil qui décline, exactement à la fin de l'heure de la prière-

43

re de Assr. Ce moment particulier a été choisi afin que l'assidu à la prière de Assr soit sauvé de l'effroi des anges qui l'interrogeront : " Qui est ton Seigneur ? " ...etc.

Mais lui, soucieux de l'heure de sa prière de Assr inaccomplie qui s'écoule, ne leur prêtera **aucune attention**.

§§§§§-§§§§§

## La vie dans la tombe

Allah le Très Puissant a créé chaque âme, mais l'existence de celle - ci dépend d'un élément extérieur tel l'eau, l'air. etc. Et de ce contact naît la vie.

وَجَعَلْنَا مِنَ الْمَاءِ كُلَّ شَيْءٍ حَيٍّ أَفَلَا يُؤْمِنُونَ ﴿٥٠﴾

**" Et nous avons créé de l'eau tout être vivant "**

( Ch. 21 / V. 30)

Prenons l'oeuf. Elle est porteur d'une âme, mais la naissance de cette vie est basée sur une nécessité très précise : la chaleur, que les ailes de la poule ou l'incubateur produira. Afin que le poussin puisse sortir de sa coquille et piailler.

كَبَّرَكَ اللهُ أَحْسَنُ الْخَالِقِينَ

**" Gloire à Allah Le Meilleur des créateurs ! "**

( Ch. 23 / V. 14)

Après une existence terrestre, l'être humain décède. Au contact de la terre qu'Allah a doté d'une énergie spécifique, son corps sera gratifié d'une nouvelle vie, juste le temps de répondre aux anges de la tombe. Cependant, l'absence d'air dans la tombe la lui ôtera une fois de plus et ce jusqu'au Jour Final où il sera de nouveau ressuscité.

Et notre Bien -Aimé Prophète (s.a.w) a déclaré :

**44**

" Celui qui a accompli la salât de Fadjr et celle de Assr n'ira pas en Enfer. "

( Mouslim)

§§§§§-§§§§§

**Justifications à propos de l'heure de Magh-  
rib**

**Réponse 1 :** Il était l'heure de Maghrib lorsque la prosternation et le repentir de Hazrat Adam (A) furent agréés. En action de grâce, il effectua une prière. Ce pardon était un grand bienfait aussi bien pour Hazrat Adam (A) que pour ses enfants.

Le namaz de Maghrib fut rendu obligatoire afin que sa descendance loue Son Créateur en souvenir de leur père.

**Réponse 2 :** Hazrat Yarqoub (A) a vécu quarante ou quatre vingt années de sa vie dans l'inquiétude causée par la disparition de son fils Youssouf (A). Jusqu'au jour où la pitié d'Allah se présenta sous la forme d'un porteur de bonne nouvelle. Il jeta la chemise de Hazrat Youssouf (A) sur le visage du père, aussitôt il retrouva la vue, et toute sa tristesse s'évanouit. Puis Yarqoub (A) interrogea le porteur sur la situation sociale et spirituelle de son fils.

Celui-ci répondit qu'il était resté fidèle à la religion d'Ibrahim (A). Sur ces bonnes paroles, Hazrat Yarqoub (A) observa trois rakaate de prières :

- Le premier rakaate pour la disparition de sa cécité.
- Le deuxième pour la sauvegarde de son fils.
- Le troisième pour sa fermeté sur la religion de Hazrat Ibrahim (A).

En hommage aux Prophètes précédents, cette prière a été rendue obligatoire sur le peuple de Mouhammad (s.a.w).

قُلْ هَلْ أُنَبِّئُكُمْ

( Ch. 6 / V. 90)

" Voilà ceux qu'Allah a guidés : suis donc leur direction. "

**Réponse 3 :** Au coucher du soleil, l'éclat du jour s'estompe. C'est la venue de l'obscurité. Elle annonce l'arrivée des milliers d'animaux dangereux, des

forces du mal et des Djinns.

Pour cette raison, notre Prophète Bien-Aimé, Mouhammad (s.a.w) a interdit de sortir les enfants le soir afin de les protéger des effets néfastes de la nuit.

Nous voyons donc que la venue des ténèbres entraîne mille hostilités portant préjudice à notre sécurité. Et sans la moindre clarté, nos yeux ne nous sont d'aucune utilité. Toutes les mesures de protection que nous pourrions prendre seront vaines. Qui d'autre, sinon Le Plus Grand Des Protecteurs, Le Meilleur des Gardiens, pourrait assurer notre sauvegarde !

La proximité d'Allah est donc nécessaire. Le moyen le plus sûr pour l'acquérir, est la salât.

مَنْ كَانَ لِلَّهِ كَانِ اللَّهُ لَهُ

" Celui qui s'est voué à Allah, Allah lui est acquis. "

( Hadice.)

Et par la baraka de cette prière, les dangers s'écartent.

**Réponse 4 :** Durant toute la journée, Allah fait pleuvoir en abondance Ses faveurs sur nous. La gratitude voudrait qu'à la fin de ce jour nous rendions grâce séparément pour chaque bienfait reçu.

Mais les largesses du Bienfaiteur de l'Univers étant infinie, l'être humain est bien incapable de les dénombrer. La prière du coucher sera la reconnaissance de toutes les gratifications de la journée.

§§§§-@-§§§§

**Explications à propos de l'heure de la prière de Icha.**

1) Quatre choses étaient les soucis quotidiens de Moussa (A) :

1° Comment franchir le fleuve du Nil en toute sécurité.

2° Comment garantir à son peuple la traversée du Nil.

3° Comment fuir Pharaon.

4° Quel moyen utiliser pour détruire Pharaon et son armée.

A l'heure de Icha, Allah le délivra de ses inquiétudes en noyant Pharaon et son armée dans le Nil.

En remerciement, Moussa (A) accomplit quatre Rakaate de salât, qu'Allah décréta obligatoire aux fidèles de Mouhammad (s.a.w) afin de leur rappeler qu'en vérité, toute victoire n'est acquise que par la grâce et la volonté d'Allah.

2) L'ascension bénie du Saint Prophète (s.a.w) eut lieu à l'heure de Icha.

Ce voyage a été réservé au Bien-Aimé d'Allah (s.a.w). Mais Allah a voulu que le fidèle aussi bénéficie de la baraka de ce précieux moment et qu'il garde le souvenir de ce pèlerinage corporel et spirituel en effectuant la prière de Icha.

Tandis que le Prophète (s.a.w) s'est élevé vers les cieux pour rencontrer son Seigneur, ses adeptes se rendront dans les mosquées où leur âme se rapprochera du Maître Suprême par la prière.

الصَّلَاةُ بِعَرَاكِ الْمُؤْمِنِينَ

"La Salâh est l'ascension du croyant"

3) Les horaires des salât Fajr, Zohr, Assr et Maghrib correspondent plus ou moins aux heures de prières des fervents des autres religions. Tandis que la salât de Icha offre une telle particularité que, quelque soient les croyances, tous en début de soirée, se retrouvent dans une occupation autre que l'adoration. Soit à dîner, soit à dormir ou sinon dans un moment de détente ou de plaisir, mais nul n'est en prière.

O r , le musulman, le coeur rempli d'espoir, se tourne vers l'Unique, pour

accomplir son devoir : l'adoration, but de sa création.

وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِي ۗ

" Je n'ai créé les djinns et les êtres humains que pour qu'ils M'adorent."

( Ch. 51 / V. 56)

47

Il est rapporté ce hadith dans le livre de Mouslim Sharif :

"Un jour le Prophète (s.a.w) avait été retardé pour la prière de Icha. Ceux qui attendaient sa venue pour la Djamaate (prière en congrégation) somnolaient.

Lorsque le Prophète (s.a.w) arriva, il leur dit : "Soyez heureux, vous êtes dans l'attente d'une prière que nul avant vous n'a attendu et cette heure vous a été particulièrement prescrite."

Le Prophète (s.a.w) a dit : "La prière de Fadjr et de Icha sont une corvée pour les hypocrites, mais s'ils réalisaient la récompense réservée pour ces 2 Salâh, ils se traînaient sur leurs chevilles et leurs genoux pour s'y rendre."

(Mouslim)

§§§§§-@-§§§§§

### **Justifications relatives à l'heure de la prière de Fadjr**

1/ Lorsque Adam (A) fut renvoyé du Paradis, c'était l'obscurité totale sur la Terre. Il fut effrayé par la nuit inexistante au Paradis, et pleura amèrement jusqu'au lever du jour. Devant la clarté revenue, ses angoisses s'estompèrent et il effectua deux rakaate en action de grâce. C'est donc après cette épreuve qu'Adam (A) a loué Son Seigneur. Tandis que la nation de Mouhammad (s . a . w ) elle, loue son Seigneur avant d'affronter les ténèbres de la tombe.

Allah a ordonné cette prière au peuple de Son Messager (s.a.w) afin qu'il réalise à travers elle, que le pouvoir suprême d'éloigner nos craintes, nos chagrins et nos malheurs, n'appartient qu'au Dieu Tout - Puissant.

2/ A l'aurore, le réveil est difficile et lourd pour celui qui passe sa nuit en plaisir, en distraction et en luxure. Aussi, pour différencier les pieux des mauvais serviteurs, le Très Pur a choisi la prière de Fadjr pour ses élus, qui délaissent leurs couches pour se tourner vers la prière dans l'attente de la Bénédiction Divine.

Puisque sur terre ils se sont distingués des non-pratiquants par l'accomplis-

**48**

sement de cette salât, au Jour de la Rétribution, ils se sépareront des infidèles, atterrés par le sort qui leur sera réservé.

Ils pénétreront dans le Paradis où la contemplation de la Divine Majesté leur sera offerte.

3/ Si, ici-bas, le croyant s'est présenté à la Cour Divine pour la prière de Fadjr, nul doute qu'il bénéficiera de la vision sublimée de l'Éternel au Paradis. Cette vision là, sera encore plus magnifique, et à nulle autre pareille plus éclatante que celle de l'aurore.

" Au Jour Final, vous verrez de vos propres yeux votre Créateur. Si vous désirez cette rencontre, alors si vous le pouvez, n'abandonnez jamais la prière de Fadjr. "a dit le Prophète (s.a.w).

(Boukhâri Charif )

L'atmosphère au Paradis sera ainsi :

يَرَوْنَ فِيهَا كُنُوسًا وَلَا كُنُوسًا فِيهَا ۝

**" Ils n'y verront ni soleil ni froid glacial. "**

( Ch. 76 / V. 13)

Il n'y aura ni jour ni nuit. Il y régnera une clarté semblable à l'aurore du matin. Le Prophète (s.a.w) a déclaré : "Celui qui, à son réveil le matin, se dirige vers la prière, marche avec le drapeau de l'Islam. Tandis que celui qui se dirige vers le marché, porte l'étendard de Satan."

(Ibné Maadjah)

Tout acte de dévotion accompli dans un vrai recueillement, nous amène à nous couper de notre environnement à un tel point que tout s'efface autour de nous.

En voici 3 exemples.

1) L'histoire de Imâm Mouhammad (ra) a été rapporté.

Une fois, alors qu'il était totalement absorbé dans ses études, assis au bord d'une rue, une fanfare assourdissante défila devant lui. Il resta impassible, ignorant totalement leur passage. Quelques instants plus tard, plusieurs per-

sonnes restées en arrière, surgirent et s'informèrent auprès de Imâm Mouhammad (ra).

\_ " Auriez - vous vu passer une fanfare ? "

\_ " Non, je n'ai rien vu ! Tout ce dont je me souviens, c'est que de la poussière est tombée sur mon livre et j'ai soufflé pour l'enlever. "

2) Le récit de cet étudiant qui, un soir, s'installa auprès d'une boutique et s'absorba dans l'étude de son livre à la lumière de celle-ci. Le convoi du roi très éclairé vint à passer près de lui. Tout à ses recherches, il n'y prêta aucune attention. Mais la vive lumière de celui-ci l'enjoignit inconsciemment à le suivre.

Parvenu à l'entrée du château, l'un des gardes du roi voulut l'arrêter. Mais d'un signe, le roi l'en empêcha, désirant observer jusqu'où ira le jeune homme. Il poursuivit sa quête jusqu'à l'intérieur du palais. Sa lecture achevée, il releva enfin sa tête et réalisa qu'il était en présence du roi. Surpris, apeuré, il se dit :

"Comment ai-je atterri dans ce château sans autorisation ?"

Il s'attendit au pire. Devant sa frayeur, le roi le rassura.

\_ " Ne crains rien. Désires-tu quelque chose que nous pourrions t'offrir ? "

\_ " Il ne me manque rien. Cependant le manque d'huile m'occasionne des difficultés pour la préparation de mes cours. Aussi c'est à la clarté de l'épicerie du coin que j'apprends mes leçons. Mais lorsqu'elle ferme tôt, et mon travail reste inachevé. Demandez à l'épicier de me fournir de

l'huile régulièrement. "

3) Dans un hadice de Michkaate Charif, Hazrat Ousman (R) raconte : " Une fois alors que j'étais assis, Hazrat Oumar (R) passa devant moi et me salua. Mais je ne m'en aperçu pas et ne lui donna aucune réponse. Il alla alors se plaindre auprès de Hazrat Abou Bakar (R). Puis tous deux s'amenèrent et me firent Salaam. "

Abou Bakr (R) me dit : "Pourquoi n'as-tu pas répondu au Salaam de Oumar (R) ? "

Hazrat Osman (R) répondit : " Oumar ne m'a pas salué ! "

Hazrat Oumar (R) dit : " Par Allah, je l'ai salué, mais il ne m'a pas répondu. "

Hazrat Ousman (R) fit alors : "Par Allah, j'étais tellement absorbé à réfléchir sur ma sauvegarde contre les châtiments que je n'ai pas entendu vos salutations. "

**50**

Hazrat Abou Bakar (R) approuva ses dires.

§§§§§§ -@ -§§§§§§

Pourquoi avoir fixé distinctement deux, trois  
ou quatre Rakaate pour chaque Salâh ?

Allah Ta'ala a doté le corps de l'être humain de cinq sens extérieurs dont dépendent l'harmonie et les sentiments de son existence. Si ces facultés n'existaient pas, l'homme ne serait qu'un morceau de chair et n'aurait pu accomplir aucun travail. Si nous n'avions pas les yeux, le nez, la langue, les oreilles et le toucher, nous n'aurions pas pu discerner le chaud du froid, le parfum du nauséabond, le bon du mauvais, et différencier le savoureux de l'insipide.

Le Maître de l'univers nous a comblé d'une immense bénédiction en nous permettant d'user de ces potentiels. Et en gratification à ces bienfaits, Allah le Très Haut a ordonné les cinq prières.

En fonction de la performance de chacun de ces sens, une prière a été rendue obligatoire et le nombre de rakaate a été fixé.

A) La possibilité de distinguer le chaud du froid par le toucher n'a pas été accordé à un seul membre, mais au corps entier. Et les deux Rakâte de Fajr, prière du matin ont été prescrites en reconnaissance à cette distinction.

B) L'odorat nous facilite la perception des odeurs des quatre directions, tout autour de nous. Pour cette faculté, les quatre Rakâte de Zohr ont été décrétées.

C) Le goûter nous permet de distinguer quatre saveurs :

- le doux

- le salé

- l'acidité

- l'amertume

Les quatre Rakâte de Assr ont été demandées en échange de ces bienfaits.

D) La vue offre la vision à droite, à gauche, devant, mais pas à l'arrière. En conséquence, les trois Rakâte de Maghrib ont été fixées.

(S.A.W)) L'ouïe reçoit les sons environnants, avec une telle perfection que même la nuit, nous les percevons.

En offrande, les quatre Rakâte de Icha ont été ordonnées.

Si ces prières n'avaient pas été imposées, jamais l'être humain n'aurait pu louer à sa juste valeur Son Créateur pour Ses privilèges. L'adepte de la prière comptera parmi les reconnaissants, tandis que l'infidèle sera au nombre des ingrats.

§§§§-#-§§§§

### **Quelle est l'origine des sept actions obligatoires dans la prière ?**

Les 7 Faraz sont :

1) Le Takbîr Tahrîmah: Prononcer "Allâhou Akbar" au début de la prière en élevant les mains vers les oreilles pour l'homme et vers les épaules pour la femme.

2) Le Qiyaam : la station debout

3) Le Quiraate : la récitation des versets du Coran

4) Le Roukou : la position courbée

5) Le Sidjdah : la prosternation

6) Le dernier Qaéda : position assise

7) Les salutations finales.

Réponses :

52

1) Allah a composé le corps humain de sept éléments :

le squelette, les muscles, le sang, les veines, le cerveau, la chair et la peau.

En compensation à ces sept substances, Allah le Tout Puissant a fixé sept exigences afin que grâce soit rendue à chacun d'eux.

La promiscuité de chaque organe dans le corps de l'être humain est telle que si l'un est défaillant, inévitablement le corps s'en ressent. De même, dans la prière, si un des Faraz est omis ou négligé, même par oubli, celle-ci ne sera pas valable.

2) La prière est la réunion de tous les actes d'adoration des anges qui sont divisés en plusieurs groupes. Chacun a été sélectionné pour une posture différente.

Un groupe est occupé à réciter le Takbîr (Allah est le plus grand) et à faire les louanges du Créateur du matin au soir.

Un autre passe nuit et jour dans la récitation du Qourâne.

Un troisième, depuis qu'il a été créé, est debout les mains croisées face à Allah et restera dans cette posture jusqu'au Jour Final.

Un quatrième glorifie le Sublime dans la position du Roukou.

Un cinquième, le front posé au sol, se prosterne et loue Sa Majesté.

Un sixième, agenouillé dans la position assise de l'Attahiyyate, magnifie et encense le Très Haut.

Mais lorsqu'ils reçoivent un ordre d'Allah, ils quittent leur adoration pour l'exécuter. Puis ils reprennent leur position initiale.

La prière est la réunion de l'adulation de tous les anges.

L'adepte de la prière recevra une récompense équivalente à celle de tous les anges et au Jour de la Résurrection, il se réveillera en leur compagnie.

مَنْ تَشَبَهَ بِقَوْمٍ فَهُوَ مِنْهُمْ

"Quiconque imite un peuple, en fait partie".

[Hadice]

**Le nombre total de Rakâte Faraz (Obligatoire) pour les 5 Salâh est de 17.**  
**Pourquoi ce chiffre ?**

53

**Réponse :**

L'ordonnance de la prière s'est faite lors du voyage nocturne (le Mer'âdj).

C'est pour cette raison que la prière a été nommée ascension du croyant.

Durant cette nuit, le Prophète (s.a.w) a traversé dix sept étapes différentes, depuis la ville sainte de Makka en compagnie de l'ange Djibraïl (A). Après avoir franchi les huit portes des sept cieus, il visita le Paradis, découvrit le trône d'Allah et contempla la Chaise (Koursi).

En totalisant toutes les haltes du Bien Aimé Prophète (s.a.w) pendant ce trajet, nous parvenons au nombre de 17. Durant les 5 prières, afin de bénéficier du voyage corporel du Chef des deux mondes, le peuple de Mouhammad (s.a.w) vivra ces 17 étapes spirituellement par le biais de ces 17 Rakâte.

## Pourquoi est - il obligatoire de se tourner vers la Karba dans la prière ?

**Réponse 1 :** Les anges ont été créés de lumière et Hazrat Adam (A) de terre.

La substance des anges est donc supérieure à celle des hommes. Tout comme dans les cieux, Allah a éprouvé les orgueilleux des soumis en ordonnant la prosternation devant Adam (A).

De la même façon, sur la terre, Allah a choisit pour le croyant la dévotion dans l'humilité en direction de la Karba pour acquérir l'honneur et la piété. Certes, nous avons été créés pour adorer Allah, mais Notre Seigneur n'est pas sous la dépendance de nos adulations. S'Il nous a offert la prière, c'est pour déterminer le fidèle de l'infidèle.

**Note :** Certains adeptes des autres religions ont qualifié les musulmans

d'adorateurs de la Karba. En vérité, ils sont mal informés sur l'exactitude des croyances islamiques. Et ils avancent ces propos sans preuve. Alors qu'il est clairement écrit dans nos lois traitant les points essentiels sur nos croyances que, **celui qui accomplit la prière pour la Karba devient infidèle.**

L'ordre de se tourner vers la Maison Sacré n'est en vérité qu'une épreuve pour le croyant tout comme la prosternation des anges vers Adam (A) a été un examen imposé pour prouver leur obéissance.

**54**

De sorte que les anges et les hommes, considérés comme les meilleurs créatures, anéantissent leur ego et leur orgueil et reconnaissent que Celui qui détient les pouvoirs, Le Maître Suprême, n'a pas fait plier le pauvre devant le noble ou le grand devant le petit. Mais Il a fait plier l'humanité par la prosternation.

وَتُعِزُّ مَنْ شَاءَ وَتُذَلِّلُ مَنْ شَاءَ بِيَدِكَ الْخَبِيرُ  
عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

" Tu donnes la puissance à qui Tu veux et Tu humilies qui Tu veux. Le bien est en Ta main et Tu es capable de tout. "

( Ch.3 / V 26)

**Réponse 2 :** Dans l'adoration corporelle, la beauté et l'harmonie se caractérisent par la discipline et l'ordre. Or ces derniers ne peuvent être obtenus qu'en adoptant une direction fixe. C'est pour cette raison que la Karba a été assignée pour embellir la prière.

**Q u e s t i o n :** Si une orientation était nécessaire pour la prière pour q u o i n'a-t-on pas conservé la Qiblah des gens du Livre. La Mosquée d'Al - Aqsa à Jérusalem ?

**Réponse :** La Mosquée d'Al-Aqsa a été édiflée par Hazrat Souleimâne (A), tandis que la Karba a été bâtie par cinq prophètes. Sa fondation est de Adam (A). Dans le Grand Déluge, elle a été détruite puis reconstruite par Hazrat Nouh (A) (Noé) en personne. A leur époque, Hazrat Ibrahim (A) et Hazrat Ismaël (A) le rebâtirent de leurs propres mains. Puis aidé des Qouraichites, l'Élu des deux mondes (s.a.w) l'érigea une nouvelle fois.

L'Islam est la religion universelle qui réunit les lois de tous les prophètes (A). C'est ainsi qu'au début, la direction de Jérusalem "Baitoul Maqdis " a été maintenue pour mettre en application les lois de Issa (A) (Jésus), Moussa (A) (Moïse), Souleimâne (A) (Salomon). etc.

Puis la Karba sera choisie comme nouvelle position pour honorer et adopter les lois de Adam (A), Nouh (A), Ibrahim (A) et hériter de leur Qiblah.

Le sens de cette orientation est pour le prier d'obtenir l'entremise des cinq

messagers en disant :

*" Oh Allah ! je suis incapable de t'offrir une prière digne de Ton Auguste Majesté, par l'intercession de tes cinq honorables et bien-aimés prophètes (A) qui ont établi la Karba, accepte ma prière déficiente. "*

55

**Question :** Dans quelle intention le Takbîr 'Allahou-Akbar' est - il prononcé au commencement de la Salâh ?

**Réponse 1 :** Le but de la Salâh est de nous faire réaliser en toute humilité, notre faiblesse et notre dépendance vis à vis d'Allah, malgré les capacités qu'Il nous a accordé. Et de Lui montrer notre servitude devant Sa Suprême Grandeur.

' ALLAHOU AKBAR ' signifie ' Allah est Le Plus Grand '.  
Or ce qualificatif réunit la réalité du namaz dès le début et rappelle la dépendance de l'incapable dévot face à l'Immense, Tout - Puissant.

**Réponse 2 :** La prière est un moment privilégié durant lequel les requêtes sont formulées.

Dans ce monde, avant de solliciter un Roi, les plus nobles paroles sont choisies pour l'encenser. De même, face à l'Audience Divine l'attribut le plus glorieux a été institué pour exalter Le Plus Grand parmi les grands, le Roi sans égal.

Après "Allahou Akbar ", du Sana **سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ** j u s q u ' a u x  
premiers versets du chapitre Fâtiha (chapitre de l'Ouverture)

**الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ** " ...Le Très Clément, Le Tout Miséricordieux."

Les louanges du Créateur sont célébrées.

Puis de **إِيَّاكَ نَعْبُدُ** " C'est Toi Seul que nous adorons"

c'est l'attestation de l'esclave reconnaissant.

Et de **اهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ** " Guide-nous dans le droit chemin"  
ce sont les formules de Suppliques.

D'après les Hadice lorsqu'un fidèle se met en prière, en vérité, il se retrouve en présence de l'Essence Divine. Si dans la prière, sa pensée s'égare, le Dieu de l'Univers déclare :

*" Oh Mon serviteur, tu te détournes de Mon souvenir vers d'autres évoca -*

**56**

*t i o n s ! As - tu trouvé plus belles méditations que la Mienne ? Viens vers*

*Moi ! Il n'existe pas plus belle contemplation que la Nôtre. "*

( Talrîb)

**Q u e s t i o n :** Dans quel but élève-t-on les mains vers les oreilles pour le **Takbîr** ?

**Réponse 1 :** Lorsque les arabes voulaient démontrer leur immunité ou se retirer d'une affaire, ils avaient coutume d'élever les mains vers les oreilles.

Comme il est rapporté dans le Hadice relatant le récit au sujet de la calomnie de Hazrat Aîcha (R) que le Prophète (s.a.w) interrogea Hazrat Zeînab (R) à propos des dires sur Aîcha (R). Elle haussa ses deux mains à la hauteur de ses oreilles et répondit :

**أَحْمِي وَسَمِعِي وَبَصِرِي أَنْ أَقُولَ مَا كَيْسَ لِي بِهِ عِلْمٌ**

" Je protège mes oreilles, mes yeux de telles paroles dont je n'ai aucune connaissance."

D'après les relations que j'entretiens, je ne peux que témoigner de l'innocence de Aïcha (R) dans cette affaire."

De même lorsque le disciple déclare verbalement " ALLAH est le plus Grand, de ses mains il proclame l'Unicité de l'Être sans égal, et joint ainsi le geste à la parole dans son attestation.

**Réponse 2 :** Lorsque l'Être humain va se noyer, il lève les mains dans l'espoir de rencontrer un obstacle qui le sauvera. Pareillement, en prononçant

اللَّهُ أَكْبَرُ , l'adepte se remémore l'immensité de ses péchés, et élève ses mains en pensant : " *Oh mon Seigneur, je ploie sous le fardeau de mes péchés. Par Ta Grâce Infinie, sauve - moi.*"

Les mains dressées vers Allah, montre sa faiblesse et son incapacité.

**Question :** Pour quel motif joint - on les mains dans la station debout ?

**Réponse :** L'homme est condamnable par sa désobéissance et son impiété. La prière est la plaidoirie du coupable face au tribunal Divin.

Lorsque cette prière est accomplie en congrégation, le Imâm devient l'avocat de tous. Si elle est faite en solitaire, chacun est son propre avocat. Aussi face à la Sublimité du Juge, ce pécheur offrira sa plaidoirie debout, le regard abaissé et les bras joints pour que l'humilité de son visage attire l'indulgence du Très Magnanime et qu'Il l'épargne des châtiments de l'Enfer.

**Q u e s t i o n : Dans quel dessein le chapitre Fâtiha (l'Ouverture) est - il récité dans la prière ?**

**Réponse :** La sourate Fâtiha est le sujet même du réquisitoire présenté dans la prière devant la Juridiction de l'Excellence. C'est Allah le Très Savant, Maître des mondes qui a Lui - même enseigné à Son serviteur les termes de l'invocation afin qu'il n'y ait aucune imperfection dans sa sollicitation.

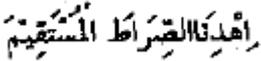
Supposons qu'un individu soit aux assises et qu'il reste muet pour sa défense, le juge ne pourra statuer sur son sort. De même s'il présente une défense sans prendre en considération le rang et la dignité de la personne à qui il s'adresse ou s'il emploie des formules inadéquates, son plaidoyer sera incomplet et il n'exposera pas correctement ses requêtes. Dans ce cas, sa présence au tribunal aura été vaine.

En tenant compte de tous ces facteurs, Allah le Très - Haut a gracieusement offert au croyant un plaidoyer conforme à Sa Splendeur Céleste et concis dans les nécessités du serviteur.

**Question : Pour quelle raison le Roukou est - il obligatoire ?**

**Réponse :**

Dans un hadice il est dit que lorsque le croyant implore son Sei-

gneur :  "Guide nous dans le droit chemin"

(Ch 1 / V 6)

et achève la lecture de ce chapitre, Allah le Très Puissant proclame :

***"O Mon fidèle, ton appel a été entendu et ta demande agréée."***

En signe de remerciement à cette acceptation, l'assidu se courbe ;

la tête abaissée, le dos fléchi et dit :

*"O mon Maître ! Ton esclave est impuissant. Comment Te louer, Te remercier, je suis si imparfait. Guide mes pensées selon Tes désirs et utilise moi pour Te servir et T'adorer".*

**58**

L'Élu d'Allah (s.a.w) a affirmé :

" Lorsque le Dévot se présente pour la prière, tous ses péchés sont assemblés et réunis au dessus de sa tête. Lorsqu'il se courbe pour le Roukou, tous s'écroulent."

(ref. Kanzoul Oummal)

Purifié, il se redresse et certifie :

سَمِعَ اللَّهُ لِمَنْ حَمِدَهُ

" ALLAH a entendu celui qui L'a glorifié."

**Question : Si le Rokou a conduit vers le pardon, quel est le but de la prostration (Sidjdah) ?**

**Réponse :** Debout, face au Dieu de l'Univers, le pratiquant a bénéficié de l'éclat et de la sérénité qui émane de la Présence Divine et tous ses péchés ont été effacés.

La nature même de l'être humain incline alors sa pensée vers cet objectif :

"Si à distance l'Essence de l'Exalté favorise cette aptitude, qu'apporterait alors Sa proximité ?"

Spontanément, il l'a recherché et se prosterne devant son Créateur. Or, auprès d'Allah la prosternation est le lien le plus intime vers l'union. En vérité, ce lui qui pose son front devant Allah, sollicite l'ombrage protectrice de l'Incomparable " .

( ref. Djâmir Saril Souyouiti)

رَأَى السَّاجِدَ يَسْجُدُ فِي قَدَمِي الرَّحْمَنِ

**Question : Dans quelles intentions les paroles de louange**

سُبْحَانَ رَبِّيَ الْأَعْلَى " P u reté à mon Seigneur Le T r è s - H a u t "

**ont été prescrites dans le Sidjdah ?**

**Réponse :** On qualifie de "Haut" celui dont les perfections initiales restent les mêmes en toutes circonstances et à tout moment.  
L'être humain a été créé de la terre, mais à l'image d'une goutte de sperme. De cette goutte impure naît une perfection qui aura l'honneur de se présenter au

**59**

devant de la Pureté Divine.

Poème : "Quel lien unit la poussière à la Pureté Idéale ?"

A travers cette formule, le serviteur avoue :

" Oh Allah, d'une impureté, Tu m'as conçu meilleur des créatures. Tu m'as favorisé en octroyant à ce coupable la grâce de se prosterner au devant de Ta Gracieuse Majesté."

Sur cette louange, le Très Reconnaissant proclame :

**" Oh Mon serviteur, relève toi, que tous soient témoins de Mon oeuvre.**

**D'une souillure : la terre, J'ai formé, embelli, et élevé Mon esclave."**

Le prieur se relève de la prosternation et lance "Allahou Akbar" "Allah est

Grand"

**Question :** Pourquoi n'a-t-on pas inversé les formules du Sidjdah  
سُبْحَانَ رَبِّيَ الْأَعْلَى  
et du Roukou سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيمِ ?

**Réponse :** Dans le Roukou, le disciple se courbe mais l'humilité totale n'est pas atteinte dans cette position, et c'est ainsi qu'il formule : " Pureté à mon Seigneur Le Majestueux"

Tandis que la prosternation (Sidjdah) parachève la déférence du serviteur, et chaque membre se soumet dans cette position symbolique, le front à même le sol et sa langue témoigne dans une abnégation totale : " Pureté à mon Seigneur le Très-Haut "

**Question :** Quel est le pourquoi du deuxième Sidjdah ?

**Réponse 1 :** Après la première prosternation le sujet s'est ennobli, car sa présence a été agréée dans la cour du Roi des rois.

Craignant que l'orgueil démesuré de Satan ne le gagne, l'ordre de la deuxième prosternation tombe.

مِنْهَا خَلَقْنَاكُمْ وَ فِيهَا نُعِيدُكُمْ

" C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés et en elle Nous vous

**retournerons. "**

( Ch. 20 / V. 55)

Quiconque conserve le regard sur ses origines, la fierté ne peut l'effleurer.

Lorsque Ayaaz, l'esclave du roi Mahmoud Raznawi eut accédé à la plus haute estime auprès du roi, chaque jour, il contemplait un vieux vêtement usé, du temps de sa pauvreté,

qu'il avait conservé. Et se disait :

" Voici ton origine, en vérité tu ne vaux que par ce roi, pour qui nul n'est égal à toi. "

**Réponse 2 :** Lorsqu'Allah, le Dominateur Suprême, imposa aux anges la prosternation au devant de Hazrat Adam (A), ceux - ci s'exécutèrent aussitôt.

Ibliss (Satan) réfuta cet ordre. Le Bien - Informé le maudit.

Devant la malédiction encourue par Ibliss, les anges réalisèrent un second Sidjdah en reconnaissance de la guidée et de la protection d'Allah. La prescription du deuxième Sidjdah fut alors établie pour le disciple qui recevra la récompense de toute l'assemblée des anges qui s'était soumise à Dieu.

**Réponse 3 :** La première prosternation est la soumission, et la seconde est le bouclier contre la damnation et l'assurance de la Bénédiction Divine.

**Question :** Quel est le sens réel de se mettre debout aussitôt après le second Sidjdah ?

**Réponse :** Les deux prosternations rappellent à l'être humain les 2 conditions de sa vie.

Le premier Sidjdah lui remémore sa création à partir de la terre, le deuxième son retour à la terre. Et la station debout immédiatement après, représente sa

résurrection au Jour du Jugement.

وَوَيْلٌ لِلَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ عَذَابِ آخِرَةٍ ۖ

"Et d'elle (la terre) Nous vous  
f e rons sortir une fois encor e . "

(Ch. 20 / V. 55)

A l'évocation de cette réalité, le serviteur se relève en s'exclamant :

'ALLAHOU AKBAR' "Allah est Très Grand"

**Q u e s t i o n : Chaque position de la prière a-t-elle été ordonnée dans un  
but bien précis ?**

**61**

**R é p o n s e :** La position debout (le Q u i y â m e) donne à l'homme toute sa  
valeur, sa fierté. Pour éloigner de lui tout orgueil, le Roukou a été prescrit. En  
s'inclinant, l'homme choisit l'obéissance et l'humilité. Et le Glorieux l'élève,  
et lui ordonne de se redresser.

Le courroux d'Allah frappe l'orgueilleux, tandis que celui qui adopte la ser-  
vilité, Dieu l'honore.

Devant la récompense qu'Allah lui accorde, le serviteur démontre une défé-  
rence encore plus importante et tombe au devant de son Seigneur, le front à

même le sol.

Une grâce inestimable lui est alors octroyée de s'asseoir librement en présence du Souverain Absolu. Il accomplit la seconde prosternation et reçoit un prolongement dans le temps alloué, face à l'Audience Divine.

Une telle liberté de position ne pourra jamais être obtenue, face à un roi sur cette terre.

Et à nouveau, le Très Bienveillant gratifie Son serviteur pour le Quiyâme.

**Réponse 2 :** Le Créateur n'a aucune considération pour l'ostentateur. Celui-ci encoure l'humiliation et la colère Divine.

مَنْ تَوَاضَعَ لِلَّهِ فَقَدْ رَفَعَهُ اللَّهُ

" Celui qui a choisit l'humilité  
pour l'amour d'Allah, l'Éter-

nel l'élèvera. " ( Hadice)

L'adepte de la prière se courbe, coupable par ses péchés, conscient de ses origines impures. Il réalise une position d'infériorité face au Très - Haut. Honteux, il s'est incliné, mais le Pardonneur le redresse et le remplit de dignité.

Devant ce bienfait, il recherche une attitude plus humble et choisit la prosternation. Le Plein de Gloire l'estime et le convie à s'asseoir en Sa Présence. Comblé, il effectue une seconde prosternation, et le Généreux lui attribue un moment privilégié. Être assis face au Maître Incontestable Qui lui accorde le pardon et un emplacement au Paradis.

**Question :** Pour quel motif doit-on clore la prière par la formule de salutation ?

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللَّهِ

" Que la paix et la Bénédiction d'Allah soient sur vous. "

**Réponse :** Ce Salaam prouve que le fidèle s'était absenté pour rencontrer son Seigneur. Pareil à un voyageur, il offre ses salutations à l'assemblée dès

son retour. Aussi dans les livres de Jurisprudence Islamique, il est clairement écrit que le Imâm fera l'intention d'adresser ses Salaam aux gens accomplissant la salât derrière lui (Mouqtadi) ainsi qu'aux anges.

Et l'intention du Mouqtadi sera de présenter ses Salaam à l'Imâm, aux anges, et aux gens qui sont à sa droite et à sa gauche.

#### 0 ####

## **LA VALEUR DES COMPOSANTS DE LA SALÂH**

### **Le Takbîr " Allâhou Akbar " "**

1 / Le Takbîr "Allahou Akbar " est supérieur à ce monde et à toutes les richesses qu'il contient.

2 / Toute chose possède une particularité qui la définit.

Le symbole de la foi se trouve dans la prière et la splendeur de celle-ci est dans le premier Takbîr "Allahou Akbar. " (Hadice)

3 / Lorsque le fervent de la prière récite " Allaahou Akbar " , cette déclaration, réjouit tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre.

4 / Le premier Takbîr qui est lu avec Imâne (la foi), est meilleur que l'aumône de mille chameaux. C'est à dire que la récompense du premier Takbîr est plus élevée que la rétribution de donner en charité mille chameaux.

(Kanzoul Amaal)

### **La récitation des versets Coraniques.**

1 / Celui qui écoute une lettre du Qurâne en dehors de la prière, reçoit dix vertus ; dix de ses péchés sont effacés et il est augmenté de dix grades dans le Paradis.

Celui qui récite le Qurâne assis dans la prière, obtient la rétribution de cinquante bénéfiques pour chaque lettre prononcée et 50 péchés sont supprimés dans son livre de compte et il est élevé de 50 grades dans le Paradis.

Et celui qui lit le Qurâne debout dans la prière récolte 100 récompenses

pour chaque lettre formulée et il est rehaussé de 100 grades au Paradis.

( ref. Maqoula Hazrat Ali (R))

2 / Hazrat Ibné Abbas (R) déclare que  est composé de trois lettres

" ALIF ا ,

LAM ل et MIM م ". Aussi, quiconque debout dans

la prière, prononcera seulement ces trois lettres, s'attirera pour chacune d'entre elles cent faveurs, la suppression de cent péchés et il sera loué de cent dignités. Soit au total uniquement en échange de  trois cent bénédictions l'absolution de trois cent péchés et l'élévation de trois cent distinctions. De même lorsque l'adepte déclame la sourate ' Fâtiha ' (L'Ouverture) la récompense d'un Hadj et d'un Oumra (petit pèlerinage) lui est gratifiée.

3 / Le tribut de celui qui suivra dans l'intégrité le Imâm (directeur de la prière) dans la récitation de la Fâtiha, est comparable à ce guerrier qui participe à une guerre sainte et obtient la victoire sur les infidèles. Tandis que celui qui s'associe à la prière à la fin de la Fâtiha, est semblable à cet homme qui ne s'est pas joint à la bataille, mais qui se présente pour le partage du butin. Cette différence nous est démontrée dans ce récit : L'Élu des deux mondes (s.a.w) avait ordonné à Hazrat Abdoullah Ibné Rawaacir (R) de se joindre à une armée qui devait partir pour la guerre sainte. Tandis que l'armée quittait Médine, le Sahâba resta afin de bénéficier une dernière fois de la salâh de vendredi en congrégation derrière le Prophète (s.a.w) .

Il craignait que la mort ne l'attende au cours de cette bataille et qu'une telle occasion ne se présentera plus. Après la prière du vendredi, le Prophète (s.a.w) fut informé de sa présence et lui en demanda la cause. Il exposa ses pensées et

ses intentions de rejoindre l'armée à l'instant. Le Messager d'Allah (s.a.w) déclara :  
"Eh Abdoullah, ces quelques heures ont suffi pour que ces guerriers te distancent de 500 années."

(Târikhoul-Islam & Michkaate)

§§§§§§§§§§§§§§§§

64

### **La station debout (QIYAME)**

1 / " Tant que le fidèle se maintient dans cette position, les grâces pleuvent au dessus de sa tête " .

( Djâmir Saril)

2 / Dans cette posture, les portes des cieux s'ouvrent et tous les voiles de lumière qui séparent l'âme du serviteur de son Créateur s'écartent.

**Poème** *"Tourne ton visage vers Dieu afin que tu sois délivré de ce monde périssable. Que tu deviennes emplie de Dieu et vide de toi - même. Celui qui a dépassé le voile des formes, Dieu devient son Ami et son Guide. "*

(ref. Sultan walad : La parole secrète)

3 / Un Qiyâme prolongé, éloigne les difficultés de l'agonie.

4 / Allonger le temps du Qiyâme, facilite prodigieusement la traversée du pont Sirâte.

### **La position courbée (Roukou)**

1 / Lorsque le prier se courbe pour le Roukou, il reçoit la récompense de l'équivalent de son poids en or donné en aumône.

2 / La récitation de **سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيمِ**

" Pureté à mon Seigneur le Majestueux "

lui octroie la ré muné ration de celui qui a réc ité la tota lité des livres célestes : a - La Tawrâte (le Pentateuque)

b - Le Zabour (les Psaumes)

c - L'Indjil (l'Évangile)

d - Le Qurâne Charif (le Coran)

65

**سَمِعَ اللَّهُ لِمَنْ حَمِدَهُ**

3 / Lorsqu'il se relève du rokou et dit :

" Allah a entendu celui qui l'a glorifié ", Allah le Très Plein de Clémence pose sur lui Son regard de Miséricorde.

(ref. Charah Alba'ine Nawawi)

### **La Prostration (Sidjdah)**

1 / " La prostration amène le dévot à la proximité de son Créateur. Aucune autre adoration ne pourra occasionner une telle faveur. Adoptez cette posture pour formuler vos requêtes. "

( Mouslim Charif)

2 / L'Envoyé d'Allah (s.a.w) a dit :

" Si vous désirez ma compagnie dans le Paradis, aidez moi en accomplissant le maximum de Sidjdah. "

( Mouslim)

3 / "Nulle position n'est aussi estimée que la prostration auprès d'Allah, quand le front de l'adepte se pose au devant de son Seigneur sur la poussière du sol."

(Tar'ghib)

4 / Lorsque le fils d'Adam se prosterne, en pleurs, Satan se sauve en récriminant : " Quel malheur que l'ordre du Sidjdah ! Il a permis à l'homme d'acheter son Paradis alors que la désobéissance et le rejet de cette discipline m'a conduit en Enfer."

5 / La valeur d'une prostration est égal au nombre d'hommes et de djinns créés. La lecture de

سُبْحَانَ رَبِّيَ الْأَعْلَى

" Pureté à mon Seigneur le Très - Haut "

lui assure le tribut d'un esclave libéré.

66

(Charah Alba'ine Nawawi)

6 / Mardaane bin Talha (R) relate :

"J'ai rencontré Sawbâne (R), le serviteur du Bien-Aimé Prophète (s.a.w) et je l'ai interrogé : "Enseigne moi une pratique, qui m'ouvrira largement les portes du Paradis." Il garda le silence. Je répétais ma question. Il persista dans son mutisme.

Je réitérai ma demande et il répliqua : " J'ai consulté le Messager d'Allah (s.a.w) à ce propos, il m'a inculqué ceci : " Acharne - toi fermement à la prostration pour Allah en surabondance. Car pour chaque Sidjah, tu seras élevé d'un grade (spirituel) et un de tes péchés sera pardonné. "

**Dans l'Attabiyyât au moment de l'attestation de foi, un signe est fait avec l'index de la main droite.**

Hazrat Naafir (R) rapporte que lorsque Abdoullah bin Oumar (R) s'asseyait dans le Qaeda, il levait l'index tout en le fixant de son regard avec insistance et relatait que le Bien - Aimé Prophète (s.a.w) a dit que ce geste est plus douloureux pour le Satan qu'une épée ou une flèche qui l'aurait transpercé.

(Masnadé - Ahmad)

### **Douroud Charif**

1) Le but du Douroud Charif est de solliciter les faveurs et les bénédictions d'Allah sur l'Élu des deux mondes (s.a.w) , source spirituelle et de bienfaits terrestres pour nous.

2) Nos théologiens ont écrit qu'il est obligatoire de lire au moins une fois le Douroud Charif dans sa vie.

De même que le témoignage de sa prophétie est indispensable au moins une fois durant notre existence, envoyer le Douroud en abondance sur l'Envoyé

d'Allah (s.a.w) est un des enseignements du Messager d'Allah (s.a.w) et un

67

devoir religieux.

3) Qaazi Abou Bakr (ra) a déclaré :

" Allah le Très Compatissant a ordonné aux croyants la récitation du Dou-  
roud Charif sur le Très Noble Messager (s.a.w) et aucune heure particulière n'a  
été fixée pour cela."

بَارِكُوا فِيهِ أَكْثَرُ مَا كُنْتُمْ تَسْلِمُونَ

**" Certes, Allah et Ses anges bénissent le Prophète (s.a.w). O vous qui  
avez cru, invoquez sans cesse pour lui la Bénédiction et le Salut d'Allah. "**

( Ch. 33 / V. 56)

4 ) Imâm Chaafé'i (ra) a mentionné qu'offrir le Douroud à la fin de l'Atta-  
hiyyâte est obligatoire.

5) Imâm Abou Hanifa (ra) a dit : " Réciter le Douroud après l'Attahiyyât est  
une Souannah (pratique du Prophète (s.a.w) .

Mais lorsque dans une assemblée son nom Béni est cité à plusieurs reprises,  
il est recommandé d'envoyer au moins une fois les salutations sur son Excel-  
lence (s.a.w). Si aucune bénédiction en sa faveur n'est formulée, nous serons  
pêcheurs. Cependant il est préférable de renouveler la lecture du Douroud à  
chaque reprise car c'est une source de récompense. "

( Mazâhiré - Haq)

6) Le Saint - Prophète (s.a.w) affirme :

" Celui qui lit une fois le Douroud, Allah le comble de dix grâces et dix de ses péchés sont supprimés et son rang est surélevé de dix degrés. "

(Nassaï)

7) Son Éminence (s.a.w) déclare :

"Ceux qui se trouveront le plus près de moi au Jour de la Rétribution, seront ceux qui ont appelé à profusion les Faveurs Divines sur moi. "

( Tirmizi)

8) Le Prophète (s.a.w) a annoncé :

" Un grand nombre d'anges est au service d'Allah. Certains circulent sur la terre dans le seul but de me transmettre les Douroud et les Salaam de mon peuple."

**68**

9) Le Messager d'Allah (s.a.w) a dit :

اللَّهُمَّ أَنْزِلْهُ الْمُتَعَدِّ الْمُقْرَبِ عِنْدَكَ يَوْمَ الْقِيَامَةِ

" Celui qui m'offre un Douroud, puis déclare : O Allah ! Accorde lui la posture la plus proche de Ton Être au Jour du Jugement, mon intercession lui est acquise."

(Masnadé Ahmad)

10) Hazrat Oumar (R) avertit :

"Vos requêtes (dou'a) resteront suspendues entre le ciel et la terre tant que vous ne lirez pas le Douroud sur votre Prophète (s.a.w) ."

( Tirmizi)

Note : Le Douroud doit être lu avant et après les dou'a.

**Attahiyât ou le Tachahhoud**

Lorsque le prieur s'assoit dans le Qaeda (position assise), il reçoit l'honneur et la récompense des endurants, parmi lesquels se trouvent les nobles Prophètes : Hazrat Ayyoub (A), Hazrat Yarqoub (A), Hazrat Yahya (A). Une telle dignité pour quelques minutes de dévotion, seul Allah peut offrir une si belle religion !

وَاللَّهُ يَخْتَصُّ بِرَحْمَتِهِ مَن يَشَاءُ وَاللَّهُ ذُو الْفَضْلِ الْعَظِيمِ

" ALLAH réserve à qui IL veut Ses faveurs et ALLAH est Détenteur d'une grâce immense. "

(Ch. 3. / V. 7)

### Les Salams (salutations)

La prière s'achève sur les Salaam qui nous ouvrent les huit portes du Paradis et ce présage : " Entre par la porte de ton choix. "  
(Charah Nawawi : les 40 Hadice)

69

#####- 0 -#####

### Pensées d'illustres théologiens sur la Salâh en congrégation (Djamaate)

D'après Abou Sawr (ra) et Imam Ahmad (ra), la prière en congrégation est strictement obligatoire, Farzé -Eïne.

Selon Imam Chaafé'i (ra), la prière en congrégation est un Faraz Kifaaya (devoir qui doit être pratiqué par les fidèles. Et si nul ne l'a accompli, tous seront coupables et fautifs).

Et suivant Imam Abou Hanifa (ra), Imâm Mouhammad (ra) et Imam Abou Youssouf (ra), la Djamaate est une Sounnate Mouakkidah proche du Waadjib.

C'est à dire observée régulièrement par l' Aimé d'Allah (s.a.w), donc presque obligatoire.

La prière en congrégation est Waadjib, mais elle est aussi une sounnah, car elle prend ses origines dans les pratiques de Son Excellence (s.a.w).

Des causes majeures peuvent excuser la prière en congrégation, telles que la maladie, une amputation des membres, la cécité, s'évanouir, le dépérissement, les intempéries, un terrain impraticable, une chaleur torride, la peur pour sa vie, pour son honneur, ou pour ses biens, ou encore la nécessité de satisfaire des besoins naturels tel que uriner. etc.

§§§§ # §§§§

### **La philosophie de la prière en** **congrégation**

70 Notre religion, l'Islam, n'est pas uniquement basée sur l'adoration. Elle englobe également cinq principes nécessaires à l'amélioration et à l'embellissement de notre vie et de notre âme, qui seront le signe de notre réussite terrestre et celle de notre éternité. Ces cinq principes sont :

- 1- La croyance du Jour Final, Jour de Justice et Jour des Rétributions.
- 2- La Tolérance, la Bonté et le Respect du Droit des autres.
- 3- La sincérité dans chaque geste, avec la recherche du contentement d'Allah.
- 4- La générosité de l'âme, du coeur et des bonnes paroles.
- 5- Entretenir des relations avec le centre de la communauté qui

n'est autre que la Mosquée.

Lieu de réunion de toute une nation, sans distinction de classe, de race, ou de région, la Mosquée exprime l'unicité d'un peuple sous l'égide de la prière. De même qu'une ville sans maire ou un pays sans président ne sauraient rester en équilibre, la Djamaate reflète cette même perspective. Le Imâm préside, le Mouazzin est son porte-parole et les prieurs sont les représentants de ce noble comité. Afin que celui qui se trouve dans des difficultés ou dans un embarras quelconque, puisse rechercher de l'aide auprès de ce président. Il doit aussi, par son intégrité, être à même d'aider et de soulager les détresses par des conseils et une guidée appropriés.

D'après la Chari'ah (Jurisprudence Islamique), si trois hommes habitent une même ville ou un village et qu'ils ne se réunissent pas pour accomplir la prière ensemble, aussitôt Satan s'acharnera à les égarer. La pratique de la prière en Djamaate avec fermeté est une nécessité. Sans aucun doute, le loup s'attaque à la brebis qui s'est détachée du troupeau.

(Nassaï et Masnadé Ahmad)

### **Les récompenses de l'office en congrégation**

La rétribution de la prière pratiquée en congrégation est de vingt-sept fois supérieure à celle accomplie en solitaire. Si la récompense d'une prière formulée seule est multipliée par dix, elle est l'équivalent de deux cent soixante dix prières, lorsqu'elle est exécutée en congrégation !

(Boukhari et Mouslim)

Hazrat Oubay Bin Karb (R) relate qu'un jour nous avons effectué la prière du matin, Fadjr, derrière le Bien Aimé d'Allah (s.a.w).

Les salutations achevées, son Excellence (s.a.w) s'enquérât auprès de nous à propos d'untel et d'untel sahaba qui ne s'étaient pas présentés à la prière en commun ce jour là.

Le Messager d'Allah (s.a.w) déclara :

" La prière de Fadjr et de Icha représentent de très pesant fardeaux pour les hypocrites. Si vous auriez su la valeur de ces deux prières, sans doute vous vous seriez engagé à vous y rendre même en rampant."

(Abou Daoud et Nassâï)

A l'époque de son commandement, Hazrat Oumar (R) remarqua que Souleïmane Bin Hachmah (R) était absent à la prière en commun. Ce même jour, il dû se rendre au marché. En chemin, il rencontra la mère de Souleïmane (R) car sa maison était située entre la Mosquée et le marché. Hazrat Oumar (R) l'interrogea à propos de l'absence de son fils pour la prière de Fadjr. Sa mère Chifa (R) répondit : "O Chef des croyants ! Souleïmane est resté toute la nuit en adoration et au matin le sommeil l'accabla et il s'endormit. "

Hazrat Oumar (R) répliqua :

"A mon avis il est préférable de dormir toute la nuit et d'être présent à la prière du matin, plutôt que de passer la nuit dans les actes vertueux et perdre la Djamaate de la prière de Fadjr."

(Mouatta Imam Malik ra)

§§§§§-O-§§§§§

### **La punition de la prière établie en solitaire**

Son Excellence, le Prophète (s.a.w) a déclaré : " Par le Sublime qui détient ma vie, j'aurais voulu ordonner qu'on entasse une grande quantité de bois, qu'on donne l'appel à la prière ' Azâne ', et que quelqu'un d'autre dirige la



2 / Le Prophète (s.a.w) a déclaré : "Allah le Très Puissant assure pro-

73

tection contre les difficultés à 3 sortes de serviteurs :

a) Celui qui est sorti pour la guerre sainte jusqu'à l'instant où Allah lui réserve soit le degré de martyr et l'entrée au Paradis, ou le retour chez lui avec les trésors de guerre et les bénédictions divines.

b) Le dé voué qui s'est rendu à la Mosquée . Allah l'abrite afin que ses efforts et ses récompenses ne se perdent point.

c) Cette personne qui pénètre chez lui avec les Salaam. Allah s'engage à déverser sur lui et sur toute la maisonnée Ses Grâces qui le combleront.

(Abou Daoud Charif)

3 / Le Messager d'Allah (s.a.w) a confirmé :

"Celui qui parmi vous fait revivre le Masdjid (la Mosquée), en y accomplissant la prière dans l'adoration de Dieu, ou par l'enseignement ou l'étude des pratiques religieuses, ou encore en nettoyant la Mosquée ou bien en la faisant nettoyer, témoignez alors que c'est un croyant."

(Tirmizi et Ibné Mandjah)

4/ L'Élu des deux mondes (s.a.w) a déclaré :

"Annoncez aux adeptes de la prière qui se déplacent dans l'obscurité, qu'au Jour de la Rétribution, il leur sera attribué une lumière complète."

(Abou Daoud et Tirmizi)

5/ Le Prophète (s.a.w) a affirmé :

"Quiconque entend l'appel du muezzin, mais délaisse l'office à la Mosquée sans réel motif, aucune de ses prières ne sera agréée."

Les compagnons (R) interrogèrent le Prophète d'Allah (s.a.w) à propos du

motif valable. Le Messager Allah (s.a.w)répondit : " La peur ou la maladie."

6/ Hazrat Abdoullah Ibné Mas'ou'd (R) rapporte qu'à l'époque du Bien Aimé d'Allah (s.a.w) , les seuls qui abandonnaient la Djamaate étaient les hypocrites. Extérieurement,ils avaient embrassé l'Islam, mais en réalité ils

étaient toujours infidèles.

Cependant même ceux qui trahissaient l'Islam dans le secret pratiquaient l'office.

Les Sahaba (R) étaient si assidus à la prière en congrégation que leur amour et leur ardeur les y entraînaient malgré la maladie.

Si parfois la faiblesse leur en interdisait l'accès, ils se faisaient porter par d'autres compagnons pour respecter l'office.

(Mousslim)

7/ Celui dont le coeur désire rencontrer son Souverain en parfait musulman, se doit de faire ses cinq prières en congrégation. En vérité, Allah a fixé les moyens de guidée pour la tâche de Son Envoyé (s.a.w) .Et l'office en fait partie.

Si vous observez vos prières dans vos demeures, vous délaissez une pratique du Bien aimé Allah (s.a.w) . Et si vous abandonnez la pratique du Très Aimé (s.a.w), vous serez égarés.

Celui qui s'est purifié avant de se rendre à la Mosquée pour l'office, recevra une récompense en échange de chaque pas. Il sera élevé d'un grade et un de ses péchés sera effacé. Tandis que ce lui qui néglige volontairement la prière en congrégation est un hypocrite.

(Mousslim Charif)

§§§§§-0-§§§§§

**Question : Pourquoi l 'Imam lit - il le Qou-râne dans certains namaz à voix haute et dans d'autres à voix basse ?**

**R é p o n s e :** La vérité est que Seul Allah, Le Sage, a connaissance de la

sage sse qui est cachée derrière cette différence. Le Imâm officie la prière

75

comme un président qui occuperait le place d'honneur dans une assemblée et sa lecture du Qourâne serait le discours prévu.

C'est ainsi que le plus digne d'être nommé Imâm sera celui qui possède une plus grande connaissance du Qourâne, afin qu'il puisse psalmodier et propager le livre d'Allah.

@@@=@@@

**LES RAKAATE SOUNNATE**  
**MOUAKKIDAH**  
**(Rigoureusement recommandé s dans les**  
**Hadice)**

Pour obtenir la récompense de celui qui dépenserait l'univers et toutes les richesses du monde pour l'amour d'Allah, observez les deux Sounnate de Fadjr. Les théologiens de l'Islam ont écrit que les deux Sounnate du matin sont inestimables. Viennent après, les deux Sounnate de Maghreb puis les deux Sounnate de Zohr, ensuite ceux de Icha et enfin les quatre premiers Rakâte Sounnate de Zohr.

**Les Sounnate de la prière de Zohr**

"Allah a rendu illicite le feu de l'Enfer pour celui qui accomplit régulièrement les quatre premiers rakaate Sounnate de Zohr puis les deux Sounnate qui suivent les Faraz."

(Abou Daoud, Nissai et Tirmizi)

Sur le premier Salaam, à l'achèvement des quatre Sounnate de Zohr, les

portes des cieux s'ouvrent. Le Prophète (s.a.w) pratiquait les quatre Sounnate avant la salât de Zohr et disait : " A cette heure, les portes des cieux s'ouvrent et mes actes pieux parviennent aux cieux, où ils sont exaucés."

(Tirmizi)

### **Les Sounnate de Assr**

Le Très Noble Prophète (s.a.w) a déclaré : "Les grâces d'Allah se déversent sur celui qui réalise les quatre Sounnate de Assr."

(Ahmad, Nassâï et Abou Daoud)

Ces quatre Sounnate sont Moustahab, conseillés.

### **Les Sounnate de Magrib**

Quiconque accomplira six Rakâte après la prière de Magrib, sans conversation vaine entre chaque 2 rakaate, recevra le bénéfice de douze années d'adoration.

(Tirmizi)

Note : Ce Hadice fait allusion à la Salâh Awwâbine (prières facultatives que le Prophète (s.a.w) offrait après Magrib).

La Prière du croyant atteindra les plus hauts degrés du Paradis lorsqu'il effectuera deux Sounnate après les Faraz de Magrib sans propos mondains.

(Bayhaqui)

### **La rétribution des Sounnate Mouakkadah**

Le Souverain de Madina (s.a.w) a annoncé qu'une maison sera érigée au Paradis pour celui qui observera douze Rakâte dans une journée : 4 avant Zohr

77

; 2 après Zohr ; 2 Après Magrib ; 2 après Icha et 2 avant Fadjr.

[Tirmizi]

§§§§§§§§§§§§§§§§

### **Les respects de la Mosquée**

1) Le Chef des deux mondes (s.a.w) a dit :

" En pénétrant dans la Mosquée, lis ce dou'a :

اَللّٰهُمَّ افْتَحْ لِيْ اَبْوَابَ رَحْمَتِكَ

O Allah ! Ouvre-moi les portes de Ta Miséricorde."

Et en sortant, lis cette formule :

اَللّٰهُمَّ اِنِّيْ اَسْئَلُكَ مِنْ فَضْلِكَ

O Allah ! Je te demande une nourriture licite. "

( Mouslim)

2) Le Très Aimé Prophète (s.a.w) nous a informé :

" Lorsque vous entendez l'un d'entre vous réclamer un objet qu'il aurait égaré dans la Mosquée, donnez-lui cette réponse : Qu'Allah ne te rende pas ton

dû, car le Masdjid n'est pas fait pour cela. "

[Moulim]

**78**

3) Le Très Vénéré Prophète (s.a.w) a dit :

" Que celui qui a consommé de l'arbre aux mauvaises odeurs ne s'approche pas de nos Mosquées, car comme les hommes, les anges sont incommodés par une haleine désagréable. "

Par exemple : manger de l'ail ou de l'oignon cru ou encore fumer la cigarette et se rendre à la prière sans se laver la bouche et purifier l'haleine, n'est pas recommandé.

4) Les bienfaits et les méfaits de mon peuple m'ont été présentés. Parmi les bonnes actions, j'ai retenu celle-ci :

\_ Ôter du chemin les objets nuisibles, tels que les peaux de bananes, les pierres, les branches épineuses afin que les passants en soient épargnés.

Et parmi les mauvaises, j'ai noté celle-ci :

\_ Ne pas nettoyer les crachats et les impuretés qui souillent la Mosquée.

(Moulim)

5) Hazrat Aïcha (R) rapporte que Son Excellence (s.a.w) a donné l'ordre de construire des Mosquées dans chaque quartier, de les maintenir propre et de les parfumer.

(Abou Daoud, Tirmizi)

6) Le Messager d'Allah (s.a.w) a aussi précisé :

"Il ne m'a pas été ordonné d'ériger de hautes Mosquées et de les décorer."

Hazrat Ibné Abbas (R) a déclaré :

" Sans doute, vous embellirez vos Mosquées de la même manière que les juifs et les chrétiens ont orné leurs lieux d'adoration."

(Abou Daoud Charif)

Cette prédiction de Hazrat Ibné Abbas (R) est devenue, malheureusement, une réalité à notre époque.

7) Le Prophète (s.a.w) a prédit :

" Parmi les signes annonciateurs du Jour Final, les gens bâtiront de très

## 79

grandes Mosquées et tenteront d'obtenir les honneurs en les embellissant. Afin que les autres s'extasient devant leur beauté en disant : "Untel a fait construire une superbe Mosquée ", ou bien, "les habitants de cette région ont magnifiquement édifié leur Masdjid."

(Nassai, Abou Daoud et Dârami)

8) L'Elu d'Allah (s.a.w) a stipulé :

" Lorsque vous traversez les jardins du Paradis, profitez - en."

Les compagnons (R) interrogèrent : Que signifie "jardin du Paradis ?"

L'Aimé d'Allah (s.a.w) répliqua : " Les mosquées "

Les Sahaba (R) demandèrent : "Que doit - on y consommer ?"

Il répondit : "Lisez en abondance :

سُبْحَانَ اللَّهِ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ

" Pureté à Allah, toutes les louanges appartiennent à ALLAH.

Pas de Dieu en dehors d'Allah et Allah est le plus grand."

(Tirmizi Charif)

9) Le Noble Prophète (s.a.w) a affirmé :

" Celui qui se rend au Masdjid, sera rétribué suivant ses intentions."

(Abou Daoud)

Si son but est de recevoir les récompenses attachées à ces lieux, la Grâce d'Allah l'atteindra. Par contre s'il va à la quête des mondanités, il sombrera dans les péchés.

Il n'est donc pas permis de se rendre à la Mosquée pour se reposer ou pour le plaisir de rencontrer les autres.

10) Le Messager d'Allah (s.a.w) a interdit de formuler des vers obscènes et mensongères et de faire du commerce à l'intérieur de la Mosquée."

**80**

(Abou Daoud et Tirmizi)

En contrepartie, les poèmes qui magnifient Allah et Son Très-Aimé Prophète (s.a.w) sont des sources de récompenses.

11) Le Saint Prophète(s.a.w) a déclaré : " Lorsque vous voyez quelqu'un

négociier dans la Mosquée, dites - lui : Qu'Allah ne t'accorde aucun bénéfice dans ton commerce "

(Tirmizi et Daarami)

12) L'honorable Prophète (s.a.w) a dit :

" Celui qui se rend au Masdjid dans l'unique but d'apprendre ou d'enseigner les bonnes actions, reçoit la gratification équivalente de celui qui est sorti pour la guerre sainte.

Et celui qui se dirige vers la Mosquée dans un autre but que la religion, est à l'image de celui qui envie les biens d'autrui."

(Bayhaqui et Ibné Mâdjah)

13) L'Élu des deux mondes (s.a.w) nous a averti :

" Viendra une époque où les croyants échangeront des propos mondains dans le Masdjid ; Évitez leur compagnie, car le Tout Puissant est mécontent d'eux " .

(Bayhaqui)

14) Sâ-ib Ibné Yazîd (R) raconte :

" Je dormais dans le Masdjid Nabawi à Madina Charif, lorsque quelqu'un jeta des cailloux sur moi. En ouvrant les yeux, je découvris Hazrat Oumar (R) le Maître des croyants. Il m'ordonna d'amener à lui deux hommes. Je les présentai à lui. Hazrat Oumar (R) s'informa de leur lieu de résidence. Ils venaient de Tâïf.

Sur cette réponse Hazrat Oumar (R) déclara : " Si vous étiez des habitants de Madina Charif, je vous aurais puni, car vous conversiez à haute voix dans le

Masjid du Prophète (s.a.w) ."

( Boukhari)

81

Il est donc interdit d'élever la voix dans la Mosquée. Et le respect de ces lieux saints est de parler à voix basse.

اللَّهُمَّ وَفَعْنَا لِمَا نَحِبُّ وَتَرْضَى

"O Allah, guide-nous vers les actions que Tu aimes et qui Te satisferont.

(Mouhammad Idriss Ansaari)

§§§§--§§§§

**MASLA SUR LE WOUZOU,**  
**LE GOUSSAL ET LA SALAH**

## LE WOUZOU (ABLUTIONS)

Il y a **quatre Faraz** dans le Wouzou :

1 / Se laver une fois le visage du haut du front à la naissance des cheveux jusqu'au dessous du menton, et du lobe d'une oreille à l'autre.

2 / Se laver une fois les deux bras y compris les coudes.

3 / Faire une fois le Massah du quart de la tête.

4 / Se laver une fois les deux pieds jusqu'au dessus des chevilles.

**82**

Voici **les Sounnate du wouzou** :

Faire l'intention du wouzou, commencer avec Bismillah (le nom d'Allah), se laver les deux mains jusqu'aux poignets, faire le gargarisme trois fois, se brosser les dents en utilisant le Miswâk

(branche de bois), introduire l'eau trois fois dans les narines, laver trois fois chaque membre, faire le Khilâl de la barbe (passage des doigts humides entre les poils), accomplir le Massah sur la tête entière (passage des mains humides sur les cheveux), faire le Massah des oreilles, de la nuque et des avant-bras, faire le Khilâl des doigts de la main droite puis ceux de la main gauche. Effectuer le Khilâl des orteils du pied droit et ceux du pied gauche (avec l'auriculaire gauche), laver un membre avant que le précédent ne soit pas déjà séché, réciter à la fin du wouzou :

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ  
وَرَسُولُهُ. اللَّهُمَّ اجْعَلْهُ مِنَ التَّوَّابِينَ وَاجْعَلْهُ مِنَ الْمُتَطَهِّرِينَ

Commentaire : le Wozou restera valable, malgré une négligence dans les

Sounnate. Mais sa récompense diminuera

#####0#####

#### les Moustahab du Wouzou

- 1) Se diriger vers la Quibla.
- 2) S'asseoir sur un endroit surélevé.
- 3) Commencer du côté droit.
- 4) Faire le wozou sans se faire aider.
- 5) Faire le Massah de la nuque.
- 6) Laver chaque membre en les frottant.

83

- 7) Boire dans la position debout l'eau restante du wozou.

(Le Prophète (s.a.w)accomplissait ses ablutions avec de l'eau contenue dans un broc.)

#####0#####

#### Les Makrouhâte du Wouzou (actions déconseillées).

- 1) Réaliser le Wouzou dans un endroit sale.
- 2) Se nettoyer les narines avec l'auriculaire droit.
- 3) Parler de choses futiles dans le Wouzou.
- 4) Faire le Wouzou contrairement à la Sounnah et dans le désordre.
- 5) Gaspiller beaucoup d'eau dans le Wouzou.

6) Jeter l'eau avec force sur les membres.

####-O-####

Les Nawaqiz du Wouzou

(faits qui annulent le Wouzou)

- 1) Uriner ou aller à la selle.
- 2) Laisser échapper un vent.
- 3) L'écoulement du pus, du sang ou tout autre liquide sortant d'une blessure ou tout endroit du corps.
- 4) Vomir à pleine bouche.
- 5) S'évanouir, perdre la raison, rire aux éclats dans la prière
- 6) Dormir debout, assis ou allongé en s'appuyant sur un objet sans lequel on tomberait.

Mais si une personne s'est endormie dans la prière,  
son Wouzou ne sera pas annulé s'il n'y a pas appui.

§§§§--§§§§

## Le Goussal (bain rituel)

Il devient **obligatoire** :

- 1) Lorsqu'avec plaisir, il y a éjaculation du sperme en état d'éveil ou en rêve.
- 2) A la fin des menstruations.
- 3) A la fin de l'écoulement sanguin survenant après l'accouchement.
- 4) Après un rapport sexuel pour l'homme et la femme, qu'il y ait eu éjaculation ou non.

### Les faraz du Goussal

Les trois obligations du Goussal sont :

- 1 / Le gargarisme de la bouche.
- 2 / Rincer à fond les narines.
- 3 / Se laver le corps en entier de façon qu'aucun poil ne reste sec.

Maala : Si une personne a, volontairement ou non, omis de se gargariser ou de se rincer les narines ou encore un endroit de son corps est resté sec, son Goussal ne sera pas valable tant qu'il n'aura pas mouillé cette partie. Si entre-temps une prière a été exécutée, il sera obligatoire (**faraz**) de la remplacer.

### Les Sourname du Goussal

- 1/ Formuler l'intention : " Je fais le Goussal pour purifier mon corps. "
- 2/ Se laver trois fois les mains jusqu'aux poignets.

3/ Nettoyer ses parties privées ainsi que les endroits du corps

85

salis par des impuretés.

4/ Faire le Wouzou.

5/ Verser trois fois de l'eau sur la tête, puis trois fois sur

l'épaule droite, ensuite trois fois sur l'épaule gauche, de

sorte que tout le corps soit mouillé.

6/ Se rincer trois fois la bouche et le nez bien à fond.

**NOTE IMPORTANTE :** Il est conseillé de bien se froter le corps en versant de l'eau la première fois. Pas un seul poil ne doit rester sec. Sinon le Goussal ne sera pas valable.

Le Goussal est **Sounnate** pour ceux sur qui le namaz Djoummah est Waadjib, le jour de Ide et Baqra-Ide, avant de mettre l'Ehrâm du Hadj ou du Oumra. Il est également Sounnate pour le Haadji, de se baigner le jour de Arafât et pour celui qui se convertit à l'Islam avant sa conversion.

### § ###

## **LE TAYAMMOUM**

Le Tayammoum est une forme de purification par l'utilisation de la terre propre ou de toute autre matière issue de la terre. Il permet de remplacer le Wouzou et le Goussal. Le Tayammoum est permis dans les cas suivants:

1) L'eau n'est pas disponible ou son usage est nuisible à la santé. L'eau est considérée comme non disponible si elle se trouve au moins à une distance de 1,810 km.

2) Il y a crainte d'un ennemi ou d'un animal dangereux près du point d'eau.

3) Il y a une si petite quantité d'eau qu'on risque de mourir de soif si l'on s'en sert pour accomplir le Wozou ou le Goussal.

4) Il n'y a pas de corde ou de seau pour retirer l'eau du puits.

5) On sait par expérience ou sur les conseils d'un médecin que l'usage de l'eau causera préjudice à la santé.

6) On n'a pas la somme d'argent suffisante pour acheter l'eau qui est à vendre ou alors celle-ci est à un prix excessif.

## **LA FAÇON RECOMMANDÉE DE FAIRE LE TAYAMMOUM.**

1° Faire le Niyate : "O'Allah, je fais le Tayammoum pour me purifier."

2° Taper les mains sur la terre ou sur la poussière propre. Enlever l'excès de poussière en les secouant ou en soufflant dessus. Passer les mains sur la totalité du visage de façon que pas un seul poil ne soit oublié.

3° Frapper le sol des mains une deuxième fois. Frotter alors la main gauche sur le bras droit, coude compris. Faire la même chose avec le bras gauche à l'aide de la main droite.

4° Faire ensuite le Khilâl des doigts et celui de la barbe car ils sont Sounnate.

Le Tayammoum apporte la même purification que celle acquise par le Wozou ou par le Goussal. Même si pendant vingt ans on est privé d'eau le Tayammoum sera pratiqué sur cette période.

Le Tayammoum est permis sur :

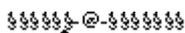
- \_ la terre propre
- \_ le sable
- \_ la pierre
- \_ la pierre à chaux
- \_ l'argile
- \_ la poussière
- \_ les pierres artificielles.

Il est interdit d'accomplir le Tayammoum sur :

- \_ le bois

- \_ les métaux (or, argent, fer...)
- \_ le verre
- \_ les produits de consommation
- \_ toutes les choses qui brûlent, se rouillent ou fondent.

Les actes qui annulent le Wouzou, annulent également le Tayammoum. La validité du Tayammoum n'a plus lieu quand on peut à nouveau utiliser de l'eau.

  
**LA SALĀH (PRIERE)**

**Les heures de la prière**

L'heure de la prière de **Fadjr** débute à l'aube (Soubhé Saadiq) jusqu'à un peu avant le lever du soleil. Celle de **Zohr** commence juste après le zénith et s'achève jusqu'à ce que l'ombre d'un objet exposé au soleil, atteigne deux fois sa longueur. C'est le début de **Assr** qui prendra fin jusqu'à un peu avant le coucher du soleil.

Note : Il est Makroûh d'accomplir la prière de Assr après que le soleil ait commencé à pâlir.

L'heure de **Maghrib** entre au coucher du soleil, et finit lorsque le crépuscu-

le disparaît complètement à l'horizon. Après la disparition de toutes lueurs, la

prière de **Icha** s'ouvre jusqu'à l'aurore. Pratiquer la prière de Icha après minuit

est Makroûh (déconseillé).

L'heure de **3 Witr** prend naissance après les 4 faraz de Icha et dure jusqu'à

l'aube.

### **Nombre de Rakaate pour chaque prière**

**Fajr :** 2 Sounnate Mouakkidah ; 2 Faraz.

**Zohr :** 4 Sounnate Mouakkidah ; 4 Faraz ; 2 Sounnate

Mouakkidah ; 2 Nafil.

**Assr :** 4 Sounnate non Mouakkidah ; 4 Faraz.

**Magrib :** 3 Faraz ; 2 Sounnate Mouakkidah ; 2 Nafil.

**Icha :**

4 Sounnate non Mouakkidah ; 4 Faraz ; 2 Sounnate

Mouakkidah ; 2 Nafil ; 3 Witr Waadjib ; 2 Nafil.

**La prière du vendredi :** 4 Sounnate Mouakkidah ; 2 Faraz ; 4 Sounnate Mouakkidah ; 2 Sounnate Mouakkidah ; 2 Nafil.

Pour les deux **Idé**, 2 rakaate sont Waadjib.

Da ns le mois de Ra mazâne , il est Sounna te Mouakkidah d'ac complir

chaque jour après la prière de Icha 20 Rakaate appelés Salâh du Tarawih.

#### Règles importantes

Quelqu'un a noué l'intention d'effectuer ses rakaate Sounnate. Alors qu'il est dans sa prière, la Djamaate pour les Faraz débute.

Il lui est nécessaire d'achever ses Sounnate avant de se joindre à l'assemblée. Mais s'il n'avait pas encore commencé les Sounnate, il lui faut alors accomplir d'abord l'office en congrégation puis, il présentera ses Sounnate.

Par contre pour la prière de **Fadjr**, s'il pense pouvoir terminer ses Sounnate Mouakkidah et s'unir à la Djamâte, même pour un Rakaate, il fera d'abord les Sounnate. Si ces conditions ne peuvent être réunies, il participera à l'office et attendra le lever du soleil pour offrir les Sounnate.

#### § ####

#### Les obligations à remplir pour l'acceptation de la prière

- 1) Le corps doit être pur.
- 2) Les vêtements doivent être propres.
- 3) Propreté du lieu de prière.
- 4) Couvrir ses parties privées (Satar). Pour l'homme, du nombril aux genoux inclus. Pour la femme, le corps entier sauf le visage, les mains jusqu'aux poignets et les pieds jusqu'aux chevilles.
- 5) Accomplir la prière à son heure.
- 6) S'orienter vers la Quiblah.
- 7) Faire le Niyât (l'intention) de la prière.
- 8) Prononcer le Takbîr Tahrîma (Allahou Akbar).
- 9) La position debout.
- 10) La récitation des versets du Qourâne.

- 11) Se courber pour le Roukou
- 12) Les deux prosternations.
- 13) Le dernier ' Qaéda ' position assise.

Si l'un de ces actes a été omis volontairement ou non, le namaz ne sera pas

89

variable.

### **Les Waadjibâte de la Salâh**

Certaines pratiques sont presque obligatoires dans la prière. On les appelle les Waadjibâte. Si elles sont omises par oubli, deux Sidjdah de compensation appelés Sidjda-é-Sahw deviennent obligatoires pour valider cette prière.

Ils sont au nombre de 16 :

- 1) Réciter la sourate "Fâtéha" dans les deux premiers rakaate FARAZ et dans tous les rakaate WAADJIB, SOUNNATE et NAFIL.
- 2) Ajouter une autre sourate ou 3 petits versets ou encore un grand verset au chapitre "Fâtéha" dans les 2 premiers rakaate FARAZ et dans tous les rakaate WAADJIB, SOUNNATE et NAFIL.
- 3) Réciter le chapitre "Fâtéha" avant toute sourate ou verset quelconque.
- 4) Observer le "QAWMAH "c.à.d. se redresser bien droit après le Roukou, les bras le long du corps.
- 5) Observer le "DJALSAH", c.à.d. revenir dans la position assise entre les deux Sidjdah en marquant une pause.

- 6) Faire le "Tardilé - Arkâne" c.à.d. donner le temps aux membres d'adopter une position et de reprendre leur place normale.
- 7) Observer l'ordre établi dans différents actes de la Salât : Takbîr Tahrîma, puis Quiyâme, puis Roukou, ensuite Sidjdah, ...etc.
- 8) S'asseoir dans le premier Qaéda dans les salât de 3 ou 4 rakaate (rappe-lons que s'asseoir dans le dernier Qaéda est Faraz).
- 9) Lire le Tashahhoud dans le premier et le dernier Qaéda.
- 10) Prononcer le Takbîr pour le " Doua - é - Qounout " dans la salâh de Witr.
- 11) Réciter le " Doua - é - Qounout " dans la Salâh de Witr.

12) Prononcer "Assalâ mou - Aleykoum" pour terminer la Salâh.

13) Prononcer les 6 Takbîr supplémentaires dans la Salâh de Idoul - Fitr et Idoul - Ad hâ.

14) Pour l'Imâm, réciter le Qourâne à haute voix dans les 2 premiers rakaate Faraz de MAGHRIB et ICHA et dans tous les rakaate de Fadjar, Ide, Tarawih et Witr du mois de Ramazâne.

15) Pour l'Imâm, réciter le Qourâne à voix basse dans tous les rakaate Faraz des Salâh ZOHR et ASSR et dans les derniers rakaate des Salâh MAGHRIB et ICHA.

16) Ne pas se tarder, avancer, répéter ou modifier un ou plusieurs actes FARAZ ou WAADJIB dans la Salâh.

Si un de ces Waadjibâte a été involontairement délaissé dans la prière, le Sidjdah-é-Sahw deviendra obligatoire. Mais si délibérément on les néglige, il nous est ordonné de recommencer la prière.

**Note :**

Celui qui prie en solitaire, choisit le ton de sa lecture.

**Les Sidjdah - é - Sahw**

Les Sidjdah-é-Sahw sont indispensables pour rattraper un **Waadjib** négligé **involontairement**, ou en cas de répétition d'un même Waadjib ou encore à cause d'un faraz retardé involontairement.

**Méthode :** Dans la dernière position assise (dernier Qaéda) après l'Attahiyyâte, accomplir un Salaam sur la droite, faire deux Sidjdah et relire l'Attahiyyâte, le Douroud jusqu'aux Salaam. Les Sidjda-é-Sahw ne sont pas recommandés pour les prières de Ide et de Baqra-Ide et pour les grandes prières.

### **Les actes Sounnate de la prière**

Après le Takbîr Tahrîma (ALLAHOU AKBAR), joindre les mains sur le nombril pour les hommes et sur la poitrine pour les femmes, et réciter le Sana. Débuter le Qiraate par le Ta'awwouz (A'ouzou Billâhi.) et le Tasmiya (Bismillâhi.).Prononcer 'Allâhou Akbar'à chaque changement de position.

Lire le Tasbîh du Roukou (Soubhâna Rabbiyal Azîm) et celui du Sidjdah (Soubhâna Rabbiyal Arla) trois fois au minimum.

Fixer le nez du regard dans la prosternation. Le Sidjdah doit reposer sur les huit parties du corps. Entre les deux Sidjdah et pour l'Attahiyyate la position suivante sera privilégiée pour les hommes : s'asseoir sur le pied gauche tout en

gardant le pied droit dans la position verticale. Tandis que les femmes sortiront leurs pieds sur le côté droit en s'asseyant sur leur postérieur.

Réciter le Douroud Charif et le dou'a du Pardon après les Douroud.

Formuler les Salam en se tournant vers la droite, vers la gauche à l'intention des anges et des prieurs (pour les prières en commun). Le prieur pensera également à l'Imam qui dirige la prière.

**Note** : La négligence d'un de ces Sounnate n'implique pas le Sidjda -é-S a h w, ni n'annulera la prière. Mais il est blâmable de les abandonner et la récompense sera moindre.

##### § #####

### **Les actes Makroûh dans la prière (déconseillés)**

- Placer les mains sur les hanches ou derrière le dos.
- Accomplir la prière les bras dénudés.
- Ajuster ses vêtements.
- Faire craquer ses doigts.

**92**

- Regarder à droite ou à gauche.
- S'asseoir en position du tailleur ou du chien.
- Bailler sans retenue.
- Se mettre à l'intérieur du Mehrâb (pour l'Imam)
- Garder une distance d'un empan entre l'Imam et les prieurs qui suivent l'office.
- Se mettre seul sur un rang (saff).
- Prier devant un portrait ou dans une pièce où sont exposés des portraits.

- Porter des vêtements imprimés d'êtres animés.
- Garder une étoffe sur l'épaule qui pende dans la prière  
( Kassida).
- Accomplir la prière alors qu'on est tenaillé par la faim et par l'envie d'uriner ou d'aller à la selle.
- Effectuer la salât tête nue par paresse.
- En présence d'un théologien (Aalim) nommer un ignorant Imâm.
- Placer une pièce de monnaie ou autre dans la bouche pendant le namaz sans que cela ne gêne le Qiraate. Mais si la lecture devient inintelligible, la salât sera annulée.
- Fermer les yeux.
- Répondre à des salutations par un signe de main ou de tête.
- Faire une chose non conforme ou contraire à la Souannah.

Pour les hommes : 1 / Étendre les bras sur le sol dans le Sidjda.

2 / Joindre les cuisses au ventre.

3 / Prier avec les cheveux tressés.

##### § #####

### **Les faits qui annulent la prière (Moufsi-dâte)**

- Manger ou boire, volontairement ou non.
- Parler volontairement ou non.
- Saluer ou répondre aux Salam (salutations) par des mots.

- Répondre ' Yar Hamou kallah ' à celui qui éternue.
- Donner la réplique à l'Azâne (appel du Mouazzine).
- Corriger la faute d'une personne qui lit le Qourâne, mais qui n'est pas l'Imâm de ce namaz.
- Formulez 'Alhamdoulillâh' à l'écoute d'une bonne nouvelle.
- Dire ' Innâ lillaahi Wa innâ ilayhi Raadji'oune'devant une mauvaise nouvelle ou en entendant une chose étrange.
- S'exclamer dans la prière Ah, Ouh, Ouf. à cause d'une douleur.
- Réciter le Qourâne en regardant les textes.
- Faire un geste tel qu'une autre personne pourrait croire qu'on n'est pas dans la salât.
- Détourner sa poitrine du Quibla.
- Omettre un faraz sans motif valable.
- Détacher les pieds du sol dans la prosternation.
- Accomplir la prière devant l'Imâm.
- Rire aux éclats dans la prière. Mais si le voisin a entendu le rire, **le Wozou et la prière** seront tous deux annulés.
- Sangloter à cause d'un malheur ou d'une douleur.
- Psalmodier le Qourâne incorrectement ou en changer le sens.
- Implorer Allah pour ses besoins mondains dans la prière.
- Marcher, courir ou se déplacer de telle sorte que l'on dépasse l'endroit du Sidjdah.
- Se prosterner sur un sol impur.

##### § #####

## La prière du Vendredi

La prière du Vendredi est obligatoire sur l'homme qui rassemble ces dispositions :

- Etre en bonne santé.
- Etre libre.
- Etre dans une ville.
- Posséder toutes ses facultés mentales.
- Avoir atteint l'âge de la puberté.
- Ne pas souffrir de cécité ou d'invalidité.

94

- Etre dans l'heure du Zohr.
- Lire le sermon (Khoutba).
- Mis à part le Imâm, l'office sera composé d'au moins trois hommes.

Il est Moustahab (souhaitable) pour la Salât de Vendredi de prendre un bain, de se parfumer et de s'habiller de ses plus beaux vêtements.

A l'écoute du premier Azâne, abandonner tout commerce ou transaction est Waajib (Obligatoire).

Au deuxième Azâne, le Koutba débute. Toute l'assemblée devra observer le plus grand silence.

Il est formellement interdit de parler, de faire la salât, de lire le Douroud Charif ou les Tasbîh ou accomplir une quelconque adoration au moment du Khoutba.

N'abandonnez jamais la prière du vendredi. Dans les Hadice, son importan-



ce a été relatée avec insistance. Le Messager d'Allah (s.a.w) a déclaré : " Celui qui abandonnera sans raison valable la prière du vendredi, on inscrira' HYPO-

CRITE 'dans son livre et cela ne sera ni effacé ni rectifié. "

*Achévé par l'Aide et la Grâce d'Allah, le Très Savant, le Vendredi 4  
Safar 1417,  
21 Juin 1996.*

**FIN**